



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Votre référence:*

Our file *Notre référence*

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Canada

LE DÉVELOPPEMENT A L'ÎLE MAURICE: LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE
ET LA CLASSE OUVRIÈRE

Par Barathlall Juggoo

Thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de l'obtention de
maîtrise ès arts en sociologie
Directeur: professeur Raymundo DeAndrade

Université d'Ottawa
mai 1994



Barathlall Juggoo, Ottawa, Canada, 1994



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

THE AUTHOR HAS GRANTED AN IRREVOCABLE NON-EXCLUSIVE LICENCE ALLOWING THE NATIONAL LIBRARY OF CANADA TO REPRODUCE, LOAN, DISTRIBUTE OR SELL COPIES OF HIS/HER THESIS BY ANY MEANS AND IN ANY FORM OR FORMAT, MAKING THIS THESIS AVAILABLE TO INTERESTED PERSONS.

L'AUTEUR A ACCORDE UNE LICENCE IRREVOCABLE ET NON EXCLUSIVE PERMETTANT A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA DE REPRODUIRE, PRETER, DISTRIBUER OU VENDRE DES COPIES DE SA THESE DE QUELQUE MANIERE ET SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT POUR METTRE DES EXEMPLAIRES DE CETTE THESE A LA DISPOSITION DES PERSONNE INTERESSEES.

THE AUTHOR RETAINS OWNERSHIP OF THE COPYRIGHT IN HIS/HER THESIS. NEITHER THE THESIS NOR SUBSTANTIAL EXTRACTS FROM IT MAY BE PRINTED OR OTHERWISE REPRODUCED WITHOUT HIS/HER PERMISSION.

L'AUTEUR CONSERVE LA PROPRIETE DU DROIT D'AUTEUR QUI PROTEGE SA THESE. NI LA THESE NI DES EXTRAITS SUBSTANTIELS DE CELLE-CI NE DOIVENT ETRE IMPRIMES OU AUTREMENT REPRODUITS SANS SON AUTORISATION.

ISBN 0-612-00535-6

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Dédicace et Remerciement

Cette recherche est dédiée à mes parents, ma mère Etwareea Fagoo et Lutchmeeparsad Juggoo mon défunt père. Ils ont su suscité mon intérêt pour l'oppression dont ils étaient victimes à l'époque. Je me souviens encore des soirées où mes parents nous racontaient certaines parties de leurs histoires de vie. Illettrés de fait, à cause de circonstance du temps de l'engagisme, ils ont mené la lutte à leur façon je pense et dont je suis reconnaissant.

Finalement j'aimerais remercié mon épouse le docteur Gail C. Webber et ma petite fille Asha Mae qui ont dû subir le stress et l'inconfort à la réalisation et à l'aboutissement de ce travail.

B. Juggoo.

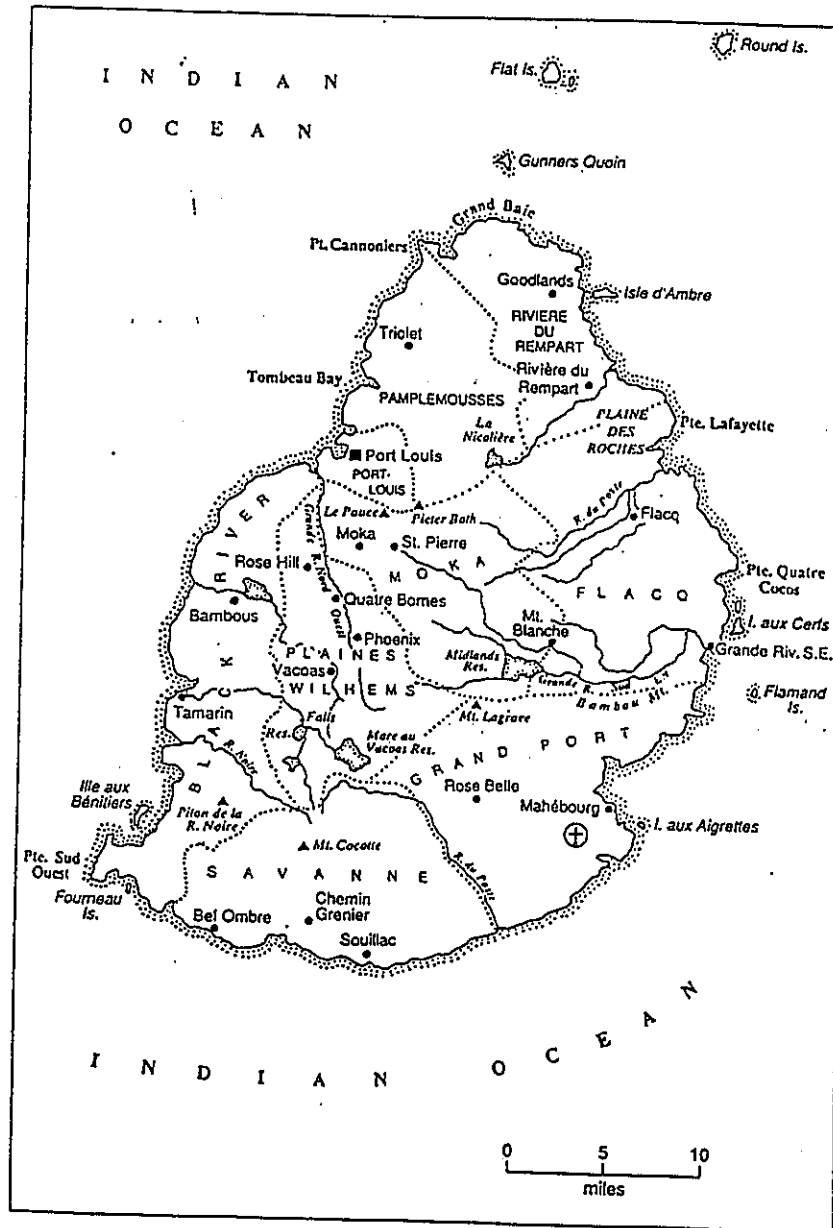
Table des matières

	Page
Carte de Maurice	i
Position de Maurice	ii
Avant propos	1
1. INTRODUCTION	2
1.1 Le but de la thèse	4
1.2 La question de recherche	6
1.3 L'hypothèse	7
1.4 Les concepts	7
1.4.a Modèle de développement	8
1.4.b Gouvernement Mauricien	9
1.4.c Niveau de vie	9
1.4.d Classe ouvrière	10
1.4.e Croissance économique	10
1.5 La théorie	11
1.6 La méthodologie	12
1.7 Historique	14
1.7.a Les aspects physiques	14
1.7.b La découverte de Maurice	15
1.7.c La colonisation de Maurice	16
1.7.d Période hollandaise	17
1.7.e Période française	17
1.7.f Période anglaise	18
1.7.g Les esclaves	19
1.7.h Les travailleurs engagés	21
II. DÉVELOPPEMENT	24
Chapitre I. L'économie de Maurice	24
I.a L'économie esclavagiste (1638-1835)	25
I.b L'économie colonialiste (1835-1968)	29
I.c L'économie post-indépendance (1968-1994)	37
I.d L'industrie sucrière	38
I.e La diversification économique	43

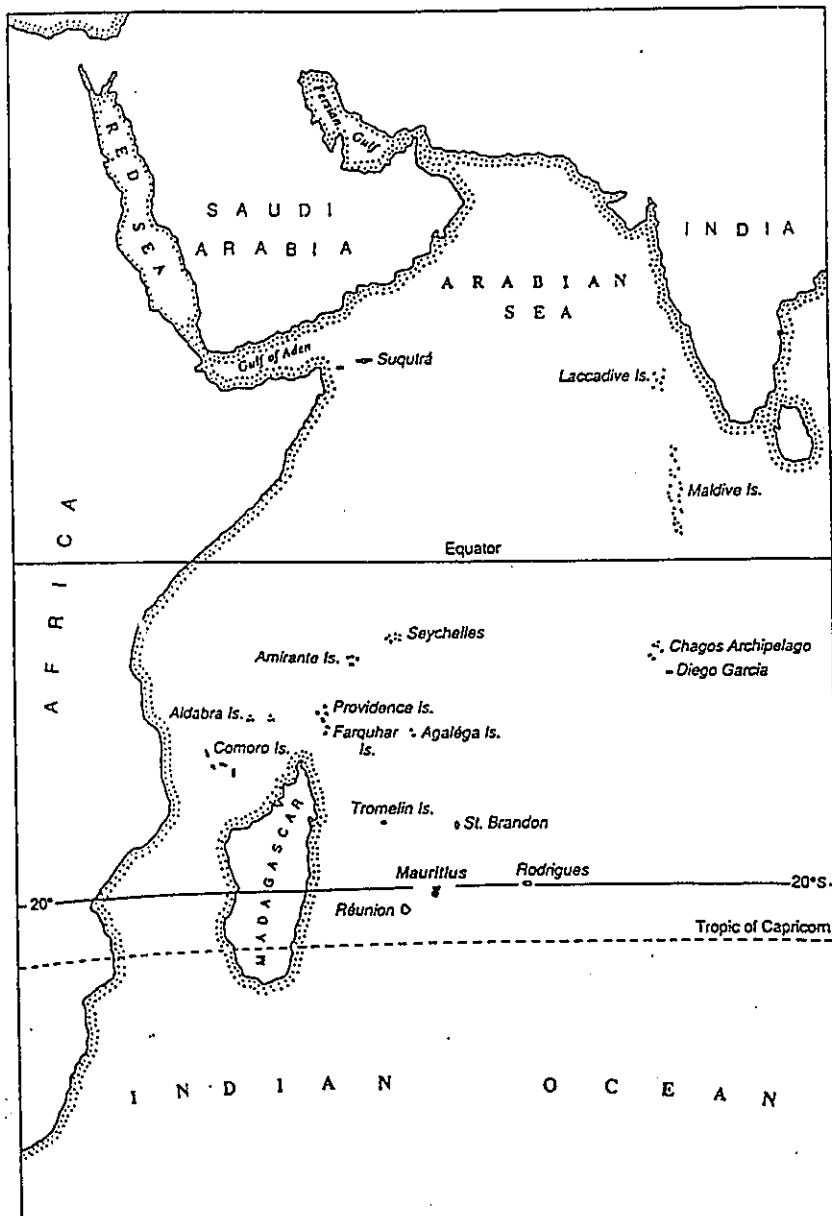
Chapitre II.	Les classes à Maurice	45
II.a	La formation et la lutte des classes	45
II.b	La composition ethnique à Maurice	46
II.c	La classe moyenne mauricienne	49
II.d	La bourgeoisie mauricienne	51
II.e	La classe ouvrière mauricienne	55
II.f	La classe ouvrière et l'économie mauricienne	57
Chapitre III.	Le développement	60
III.a	Historique	60
III.b	Le développement de Taiwan	61
III.c	Le développement de Maurice	68
III.c.1	La zone franche	70
III.c.2	Le textile	75
III.c.3	La manufacture	76
III.c.4	L'électronique	77
III.d	La pêche	78
III.e	Le tourisme	81
III.f	La finance	83
III.	CONCLUSION	86
IV.	NOTES	93
V.	ANNEXE	107
1.	Mouvement de la population esclave	108
2.	Mouvement des immigrants indiens	109
3.	Organigramme de l'industrie sucrière	110
VI.	BIBLIOGRAPHIE	111

Map of Mauritius

This map shows the more important towns and other features.



Source: Bennett, Pramila Ramgulam (1992), "Mauritius" Oxford, England, Clio Press pp. 152.



Source: Bennett, Pramil Ramgulam (1992), "Mauritius" Oxford, England, Clio Press pp. 153.

Avant-propos

Le développement implique le changement dans la société sur tous les points de vue. Un changement qui se veut progressif et positif. Cependant, ce type de changement tarde à faire son apparition dans le tiers-monde, contrairement à l'attente des organismes de développement international et des pays du centre, qui cherchent désespérément à légitimer et revendiquer le succès de leur politique de développement pour la périphérie. Certains pays de la périphérie comme le Brésil, l'Inde, la Chine, la Thaïlande entre autres ont fait un progrès indéniable concernant le développement, mais jusqu'à présent, aucun pays du Sud n'a réussi à passer au rang des pays développés. C'est pourquoi, dès que l'économie de l'un des pays du Sud s'améliore, ces organismes ne tardent pas à vanter le mérite de leur politique. Par exemple, la Banque Mondiale s'est empressée de citer comme exemple la réussite économique de la République de Maurice pour légitimer sa politique. Or, l'utilisation de la croissance économique comme l'unique variable de mesure ne suffit pas pour analyser le développement. Par conséquent, en négligeant les variables sociales et écologiques, le résultat du développement peut être déformé.

Trois décennies se sont écoulées depuis que le Nord invente des théories, des projets ou des programmes pour combattre le sous-développement dans le tiers-monde. Cependant, le statu-quo

demeure. Les pays du Centre continuent à s'approprier la richesse de la Périphérie. En retour, la charité du Nord en terme d'avance des fonds et des dons ne sont que des moyens pour maintenir le Sud dans la dépendance. Cette politique contribue à l'exploitation du Sud¹. C'est pourquoi, la plupart des pays du Sud qui ont misé sur un développement quelconque ont connu une détérioration sociale, économique et structurelle sans précédent. Dans ces conditions est-il possible d'accorder une note positive aux stratégies de développement utilisées à la Périphérie?

I. INTRODUCTION

Comme Taïwan, Singapour et la Corée du Sud, l'île Maurice a connu une croissance économique depuis les dernières décennies. Nous ne pouvons pas nier ce progrès économique et les indicateurs économiques sont témoins de cette amélioration². Or, l'analyse d'un développement positif et progressif avec des variables sociales, écologiques en plus des variables économiques non seulement est plus élaborée, mais elle contribue aussi à fournir une meilleure compréhension du changement à Maurice. Alors, quelle est la situation à Maurice? Tout n'est pas aussi rose qu'on le croit. Ce pays connaît des problèmes sociaux et écologiques sans précédent. Par exemple, l'inégalité dans la répartition de la manne du développement, le déboisement, la pollution de l'eau, de l'air, de la mer et la surexploitation de la terre sont quelques uns des problèmes chroniques à Maurice. En

outre, l'île est dépendante de plus en plus des marchés extérieurs pour les produits vivriers de base.

Les chercheurs sur le sujet du développement avancent que la réussite de Maurice s'explique par la taille, la localisation, la perspicacité et la capacité manuelle de sa population³. Cela est vrai, mais il y a aussi d'autres réalités qui expliquent cette soi-disante amélioration. Par exemple, Maurice a investi massivement les ressources nationales dans la création des infrastructures industrielles (zone franche⁴) et l'éducation de la population (la formation⁵) au profit des industries du Nord. De plus, le gouvernement a introduit des lois fiscales⁶ et une politique d'importation et d'exportation⁷, sans oublier, des lois de travail anti-syndicales⁸ pour favoriser les entreprises étrangères. Ces mesures ont contribué à creuser davantage les écarts entre Maurice et ses partenaires commerciaux sur le plan international d'une part. Par exemple, la majorité de la production sucrière mauricienne est vendue en Angleterre. Les Anglais à leur tour transforment cette matière première en d'autres sous-produits et ainsi accaparent les surplus de la valeur ajoutée. Ainsi, pour chaque roupie créée dans l'économie mauricienne l'industrie mauricienne en crée dix ou davantage dans l'économie anglaise⁹. D'autre part, cette politique a perpétué les inégalités entre les élites et la classe ouvrière. Elle a permis à la bourgeoisie mauricienne de vivre à la parisienne à plus de 10.000 km de France¹⁰. Aussi, elle a facilité le détournement des ressources nationales, mises à la disposition

des industriels étrangers, pour l'exploitation des travailleurs.

Tout cela, au prix d'un effort sans précédent et sur le dos de la population, particulièrement les plus démunis qui ont dû subir le contre-coût de cette politique de développement. Les ressources financières, matérielles et humaines auraient dû être utilisées au profit des contribuables, c'est-à-dire la population locale et particulièrement la classe ouvrière. Nous avons exposé les problèmes de développement à Maurice. Voyons maintenant le cheminement de notre recherche.

1.1 Le but de la thèse

Certes, les médias étrangers accordent une note positive pour le développement à Maurice. Depuis, la colonisation jusqu'à l'indépendance la classe ouvrière mauricienne a été le moteur de l'économie. Dans la période post-indépendance et surtout avec l'avènement de la diversification économique, son rôle s'est accru davantage. En outre, cette paysannerie nourrissait de l'espoir pour son avenir notamment au sujet de la répartition de la richesse nationale. De plus, le changement dans la société devait lui être bénéfique, mais qu'en est-il? A présent, quelle est la situation du prolétariat mauricien? Comment la croissance économique contribue-t-elle à hausser le niveau de vie de la paysannerie? D'abord, la croissance économique améliore-t-elle toujours la qualité de la vie de la classe ouvrière? Alors, qu'est-ce que le développement pour la classe ouvrière de l'île?

Voici tant des questions qui ont stimulé notre intérêt pour cette recherche. De plus, nous constatons qu'il existe plusieurs ouvrages sur ce petit pays aux confins de l'Océan Indien. Certains de ces ouvrages vantent les relations inter-ethniques et d'autres nous exposent l'histoire mauricienne ou de son économie. Mais nous voyons qu'il y a un manque d'information, qui se rapporte à la critique de l'application du modèle de développement qui a été choisi par le gouvernement mauricien. Nous espérons que cette recherche contribuera à combler cette lacune.

En outre, l'emploi exclusif des indicateurs économiques pour vérifier la problématique du développement de ce pays, risque non seulement de déformer le résultat final, mais aussi de nous induire en erreur. Donc, nous allons maintenir une tendance générale dans cette recherche, à savoir un raisonnement dans une perspective d'interconnexion. C'est-à-dire, l'inter-relation des classes dans les activités socio-économiques variées au sujet de développement de ce pays dès 1968. En premier, nous présentons le problème de développement à Maurice par l'intermédiaire des indicateurs économiques comme l'importation, l'exportation, la production, le produit national brut entre autres. Ensuite, nous allons exposer la problématique à travers les indicateurs sociaux comme l'exploitation, l'inégalité, la pauvreté, la santé et l'estime de soi. Finalement, nous allons exhiber la problématique à travers les indicateurs environnementaux comme la pollution de l'air, de l'eau et de la terre, la pollution

chimique et la surexploitation de la terre. Ainsi, cette étude non seulement nous permettra de cerner la problématique dans son ensemble, mais aussi elle rendra plus compréhensible les aspects contradictoires du développement, à savoir les répercussions néfastes de la croissance économique sur la paysannerie.

1.2 La question de recherche

Nous pensons que les indicateurs économiques ne sont pas suffisant à l'analyse du développement dans un pays. La Banque Mondiale¹¹ a pourtant évalué positivement le développement à Maurice, mais de quel développement s'agit-il? Le modèle de développement mauricien, est-il un atout en terme de progrès social pour la paysannerie mauricienne? Voilà des questions pertinentes qui impliquent une analyse plus poussée du processus de développement à Maurice. Surtout, quand ce développement, planifié par un gouvernement de gauche, a l'approbation de la bourgeoisie. Ainsi, nous voulons faire une analyse critique de l'application du modèle de développement que le pays a adopté. Alors, notre interrogation pour cette recherche est de savoir quel est le modèle de développement qui a été adopté par les autorités et quel est la conséquence de son application à l'exploitation de la classe ouvrière. Apparemment, l'île Maurice a choisi en théorie le modèle de développement de Taïwan.

1.3 L'hypothèse

Depuis l'indépendance, l'île Maurice a amélioré son économie, malgré la politique de l'ajustement structurel et de ses conséquences. Mais si l'île Maurice a fait un gros pas en avant en matière d'économie, dans les domaines social et écologique nous voyons des lacunes. Dans le cadre de cette recherche, nous avons formulé l'hypothèse suivante: le développement tel que véhiculé par les politiciens locaux et adopté par le gouvernement, a-t-il contribué à l'amélioration du niveau de vie de la classe ouvrière mauricienne? Afin de pouvoir affirmer ou infirmer notre postulat de recherche, nous voulons scruter la problématique du développement. Mais avant tout, nous pensons qu'il est important de clarifier les concepts.

1.4 Les concepts

Pour structurer notre recherche, nous avons sollicité les outils d'intégration que sont les concepts suivants: modèle de développement, gouvernement mauricien, niveau de vie, la classe ouvrière et la croissance économique. Ce sont les principaux termes de l'hypothèse avec lesquels il nous sera possible d'appréhender la réalité, dont nous présentons une définition dans les lignes qui suivent.

1.4.a Modèle de développement

Le terme modèle se réfère à ce qui sert ou doit servir d'objet d'imitation pour faire ou reproduire quelque chose. C'est une représentation simplifiée d'un processus ou d'un système. Le terme développement se définit comme étant la possibilité pour une société, un pays, un État, ou toute autre entité à connotation sociale d'acquérir l'autosuffisance, tant au plan politique, économique et/ou social (plan alimentaire par exemple). Il ne s'agit pas pour un pays du tiers monde de "s'occidentaliser", mais bien d'arriver avec ou sans l'aide de l'extérieur à une autosuffisance pour donner une dignité tant morale que sociale à ses habitants. Cette autosuffisance se résume tant sur le plan de la plénitude matérielle que sur le plan de l'harmonisation politique et sociale¹². En d'autres mots, le développement est un processus de changement progressif et positif à tous les niveaux dans une société. Il peut exister d'autres définitions plus simplistes du développement. Dans le cadre de cette recherche, nous maintenons la définition suivante: le concept «modèle de développement» est une représentation simplifiée d'un processus de changement positif et progressif à tous les niveaux dans une société. Nous allons soumettre ce concept à une analyse plus détaillée un peu plus loin dans cette recherche.

1.4.b Gouvernement mauricien

Le terme «gouvernement mauricien» se rapporte à un groupe d'individus choisis par la majorité des citoyens électeurs de l'île Maurice en vue de former un gouvernement pour une période déterminée et partager les responsabilités bien définies dans l'exercice du pouvoir. C'est-à-dire défendre, protéger, gérer et maintenir l'ordre et la paix tels que stipulés dans la constitution de la république de Maurice¹³.

1.4.c Niveau de vie

Le terme «niveau de vie» est le degré et les conditions de satisfaction des besoins individuels et collectifs permettant d'apprécier si l'on vit mieux ou plus mal qu'autrefois. Les diagnostics sont contradictoires lorsqu'il s'agit de savoir si le niveau de vie a augmenté ou diminué. On peut mesurer l'évolution du niveau de vie à partir des statistiques officielles. Cela implique l'évolution du pouvoir d'achat (la quantité de biens qu'on peut acheter avec son revenu), mais qu'il faut comparer avec l'évolution des besoins¹⁴. L'ordre de priorité accordée à la satisfaction des divers besoins n'est pas le même dans les sociétés et cela rend l'examen de ce concept plus complexe.

1.4.d Classe ouvrière

Le terme «classe ouvrière» se rapporte à l'ensemble des personnes de même niveau social qui ont une certaine conformité d'intérêt et de moeurs. Ce sont des personnes qui exécutent des travaux manuels, exercent un métier manuel ou mécanique moyennant un salaire et ceux qui ne sont pas des petits propriétaires de la terre (moins de 5 arpents) qu'ils exploitent. De plus, les individus de ce groupe ont un niveau de vie relativement bas dans l'ensemble du groupe social¹⁵. Nous utilisons les termes: esclave, paysannerie, prolétaire, laboureur, travailleur, main-d'oeuvre, engagé et classe laborieuse pour identifier la classe ouvrière.

1.4.e Croissance économique

Le terme «croissance économique» est un processus à synergie croissante ou décroissante, et un développement par étapes, non fixées dans leur nombre mais prédéterminées dans leur émergence quantitative, puis qualitative. Chacune de ces étapes est de durée inégale et comporte des périodes d'accélération et de ralentissement inhérentes au processus lui-même et aux caractéristiques propres de chaque pays. On peut distinguer une phase de démarrage, une phase de maturité et une phase de déclin. De plus, chaque passage à un niveau supérieur de développement engendre des mutations profondes¹⁶.

1.5 La théorie

La théorie est l'aboutissement d'une fécondation méthodique. Elle est organisée d'une manière systématique et dépendante formellement par la suite, de certaines décisions ou conventions scientifiques qui n'appartiennent pas au sens universel¹⁷. La théorie a pour fonction de faire un classement et une analyse des résultats obtenus, d'en faire une représentation rationnelle qui permet d'interpréter ce qui est connu et dans la mesure du possible, de prévoir ce qui est encore inconnu¹⁸. Dans cette optique nous voulons faire appel à la théorie marxiste pour notre recherche. Notre choix pour cette théorie est dû au fait que nous comptons exposer d'une manière rationnelle la dynamique des interactions entre les différentes classes dans l'activité économique et sociale du pays. D'après la pensée marxiste, la théorie de la classe est basée sur la prémisse suivante: l'histoire de toutes les sociétés est une histoire de lutte de classes¹⁹. Selon Marx, l'émergence de la société humaine depuis son état primitif a été une situation de conflit entre classes dans la défense de leurs intérêts propres. Marx donne l'exemple de la fabrique dans le système capitaliste. La théorie marxiste nous aide aussi à comprendre l'évolution du mode de production à travers un système de classe. Karl Marx propose l'idée d'une société plus égalitaire. C'est à travers ce concept d'égalité que nous avons choisi cette théorie pour analyser le développement de l'île Maurice. Nous allons utiliser les concepts fondamentaux de

conflit, de rapports de classe, d'aliénation, d'échange, de mode de production, de paupérisation, de praxis, de rapport de production et des mécanismes de reproduction et de plus-value entre autres. Pour notre recherche, le raisonnement marxiste adhère à notre schéma car il est inspiré d'une esquisse qui amène les concepts de classe, de contradiction entre forces productives et rapports de production. De plus, nous faisons aussi appel à des concepts de développement vu qu'il s'agit là du noyau de notre recherche. Donc, il sera question des théories de développement dans notre discussion. Nous aimerons maintenant préciser l'aboutissement de cette recherche.

1.6 La méthodologie

Nous allons faire un survol rapide de l'histoire mauricienne particulièrement, les étapes de sa colonisation et de son développement économique et démographique. Ensuite, nous verrons les étapes économiques, à savoir la formation de l'économie esclavagiste, l'économie coloniale (solide implantation de la canne à sucre) et l'économie post-indépendance (économie diversifiée) d'une part. D'autre part, nous allons essayer d'établir le rapport avec l'élément de classe. Par exemple la relation entre la période de l'économie esclavagiste et la formation des classes; le lien entre l'époque de l'économie colonialiste et l'implantation solide du système de classe; et la corrélation entre la période de l'économie post-indépendance et

le prolongement du système de classe. Ensuite, nous analyserons la formation de classe selon les différentes périodes économiques²⁰ et leur apport dans la société mauricienne. Finalement, nous présentons dans la partie du développement le modèle de développement de Taiwan afin de le comparer avec le modèle appliqué à Maurice dans la période post-indépendance (après 1968). Il sera question de l'économie diversifiée et nous examinerons les industries suivantes: sucre, pêche, tourisme, finance et la zone franche en détail. Cela nous permettra d'interroger le modèle et la politique du développement ainsi que la conséquence de l'application de cette politique envers la classe ouvrière mauricienne. Aussi, cette interrogation nous permettra de voir si le développement agit comme un élément dominateur ou comme un élément progressif pour la classe ouvrière. Nous résumerons cette recherche à la fin. Nous fournirons également des cartes et des données démographiques et économiques ainsi que des documents que nous jugerons utiles pour la compréhension de notre démarche à l'annexe. Enfin, nous présenterons une bibliographie des ouvrages en ordre alphabétique des noms des auteurs que nous avons utilisé pour ce travail. Dans ce qui suit, nous présentons le terrain mauricien et les étapes des événements économique et démographique qui ont marqué le pays à partir de la période de sa découverte européenne jusqu'aujourd'hui. Nous commençons par l'historique.

1.7 Historique

1.7.a Les aspects physiques de Maurice

L'île Maurice se trouve au Sud-Ouest de l'Océan Indien. Elle est située sur une longitude de 57 degrés (57° 18' - 57° 49') à l'Est du méridien de "Greenwich" et s'étend sur une latitude de 19 à 20 degrés (19° 58' - 20° 32') dans l'hémisphère Sud. L'île est longue de 39 milles et large de 28 milles²¹ (voir les cartes). Elle est à plus de 500 milles de l'Est de Madagascar et à de 1,460 milles de la côte Est du continent africain. Maurice est à 2,875 milles au Sud de Bombay en Inde et à 3,625 milles de Perth en Australie. La formation de l'île Maurice est d'origine volcanique²². Cet aspect volcanique est présent dans la configuration et la topographie du paysage de l'île. Nous avons comme preuve la forme dentelée de ses montagnes et l'existence d'une vingtaine des cratères éteints.

L'île Maurice fait partie des îles de Mascareignes qui comprennent l'île de la Réunion et Rodrigues²³ et d'autres petites îles dans l'Océan Indien comme Agaléga, Cagados Carajos et Saint Brandon²⁴. De plus, deux autres îles sont réclamées par le gouvernement mauricien: Tromelin et Diégo Garcia²⁵. Toutefois, l'île Maurice espère reprendre la possession de l'archipel corallien en incluant Diégo Garcia qu'elle a perdu trois ans avant son indépendance.

En 1965, les Anglais avaient créé un territoire britannique

au centre de l'Océan Indien en incluant l'archipel de Chagos. La rétrocession de l'archipel a été une des conditions majeures pour l'accession à l'indépendance de l'île Maurice. Les habitants de l'île avaient été expulsés vers Maurice. Après un soulèvement national et international, les habitants ont été indemnisés par le gouvernement britannique, mais le gouvernement mauricien, par contre, s'est accaparé de la majeure partie de l'indemnisation pour récupérer les frais d'intégration de ces îlois. Donc, les habitants de l'archipel n'avaient reçu que des miettes. Cette politique de modifier le territoire d'une nation à la veille de son indépendance est contraire aux règlements des Nations Unies dont l'Angleterre est signataire. C'est pourquoi cette façon de procéder, continue de créer beaucoup de controverse dans l'île parmi les citoyens ordinaires et chez les politiciens.

1.7.b La découverte de Maurice

Selon Mannick²⁶, l'île a été découverte au septième siècle de notre ère par les Arabes²⁷. Mais ce n'est qu'au début du seizième siècle que l'île Maurice sera explorée pour la première fois par les Européens, plus précisément par le Portugais Domingos Fernandez Pereira en 1507. Il avait baptisé l'île, du nom de son bateau "Cyrnho" ou Cerné. Mais Don Pedro Mascarenhas est le premier Portugais à fouler le sol de Cerné. Ce dernier selon certains est reconnu pour l'exploration des îles avoisinantes dans l'Océan Indien (Maurice, Réunion, Rodrigues,

Comores et les Seychelles)²⁸. C'est probablement la raison pour laquelle ce groupe des îles portent le nom: "Les Mascareignes". Les Portugais utiliseront l'île de Cerné pendant 75 ans²⁹ comme un pont d'escale sur la route de l'Inde Orientale. Ils quitteront l'île en y laissant des porcs, des chèvres et des boeufs qu'ils avaient importés de Madagascar. Il n'existe aucune trace de leur établissement permanent à Maurice. En 1580, la plupart des colonies portugaises ont été reprises par le roi espagnol Philippe II. A cause des problèmes financiers, ce dernier perdra à son tour la plupart de ces colonies au profit de la Hollande³⁰. Ainsi l'île Maurice deviendra une possession hollandaise en 1600³¹. Selon Mannick, les marins hollandais, français et anglais utiliseront l'île non seulement pour s'approvisionner en nourriture de toute sorte (poissons, porcs, oiseaux et tortues géantes), mais aussi pour effectuer des réparations navales nécessaires grâce à l'abondance en bois d'ébène. Il faut aussi souligner qu'avant l'arrivée des Européens il n'y avait aucune sorte de vie humaine dans l'île.

1.7.c La colonisation de Maurice

Il y a eu trois périodes de colonisation de l'île à savoir l'époque hollandaise, française et anglaise entre 1638 et 1968. Cependant les deux dernières périodes sont les plus importantes du point de vue de l'économie, de la démographie, de classe et du développement.

1.7.d Période hollandaise

En 1638, un premier gouverneur hollandais arrivera dans l'île. La Compagnie des Indes Hollandaise son employeur le consignera pour accomplir les tâches suivantes avec seulement vingt-cinq personnes: exploiter le bois et exporter vers l'Europe; chercher de l'ambregris³² et coloniser l'île. Après les échecs de plusieurs tentatives de colonisation dus aux problèmes économiques, démographiques et administratifs, les Hollandais quitteront l'île en 1710. A leur départ le Dodo, un oiseau gros comme le canard unique au monde, avait disparu. L'île portait le nom d'un dynaste hollandais: Maurice de Nassau.

1.7.e Période française

Cinq ans après, les Français, soucieux d'agrandir leurs possessions territoriales, débarqueront sur l'île. Sept ans plus tard, un gouvernement était en place pour l'administration de l'île. Un de ces gouverneurs, Mahé de Labourdonnais, sera le pionnier de la colonisation de l'île. La période française de 1715 à 1810 est sans doute une période très importante pour l'histoire de Maurice du point de vue humain. L'esclavage atteindra son apogée à cette période (Voir l'annexe 1). Cela continuera jusqu'au début de la période anglaise vers 1835. L'économie esclavagiste sera poussée davantage. Labourdonnais

fera construire des hôpitaux, des quais, des forts et des maisons en bois pour les colons français par des esclaves³³ importés du continent africain et de Madagascar. De Pondicherry, Labourdonnais fera venir des artisans indiens. Des commerçants indiens feront aussi le voyage, certains deviendront des colons et adopteront la foi catholique.

Labourdonnais assurera l'approvisionnement en eau potable des habitants de l'île et il encouragera le développement des produits de base et des produits pour la commercialisation comme la canne à sucre, le maïs, le manioc ainsi que des légumes. C'est aussi le début de la destruction de la nature. D'autres gouverneurs et intendants comme Pierre Poivre et Ternay, entre autres, vont contribuer à l'avancement de l'oeuvre de Labourdonnais jusqu'au 3 décembre 1810 où l'île passait sous contrôle britannique.

1.7.f Période anglaise

Sous la gérance britannique il y aura plusieurs améliorations à différents niveaux. Par exemple, on poussera davantage la plantation de la canne à sucre. Les moyens de transport et de communication seront améliorés³⁴. L'esclavage sera aboli vingt-huit ans après la date officielle³⁵. Les propriétaires d'esclaves auront une somme compensatoire d'environ 2 millions de livres sterling pour l'émancipation de leurs esclaves. Cette somme permettra la mise en place de la «Mauritius

Commercial Bank», aujourd'hui une des plus grandes banques privées de l'île. Cependant peut-on parler ici d'émancipation? L'esclave devenait un apprenti à salaire pour une période de 4 ans chez son maître, avant d'être officiellement libre³⁶. Cette politique était de l'esclavage déguisé. Vu les conditions inhumaines d'embauche dans les plantations et un salaire très bas, les esclaves libérés refuseront de reprendre le champ. Le jour même de leur libération, les esclaves seront chassés de tous les établissements de l'île³⁷.

1.7.g Les esclaves

A cette époque, on développe des préjugés contre les non-européens par un conditionnement culturel, religieux et social. Par exemple les Africains seront considérés comme des sous-hommes, des êtres sans âmes et donc une propriété ou comme un meuble ou encore comme un animal que les Européens pouvaient utiliser comme tout animal de leurs cheptels. Les Africains seront considérés arbitrairement comme fils maudits de Cham (Genèse 9:10), ils seront esclaves car inférieurs et inférieurs car esclaves³⁸. La répartition de la richesse et de la propriété restera très inégale entre les dominants oppresseurs et les dominés opprimés. Toutefois, une loi émanant de l'Assemblée Nationale Française en 1791 accordait le droit d'égalité à tous dans le territoire français ne sera pas respectée à Maurice³⁹. De plus, cette loi abolissait l'esclavage. Mais les colons qui

jouissaient d'une vie paisible, romantique et paradisiaque refuseront son application à Maurice quitte à constituer un gouvernement rebelle à la France⁴⁰. Cette opposition farouche de la part des colons contre l'abolition de l'esclavage permettra à l'île d'être totalement indépendante dès 1796 à 1803. La France révolutionnaire votera un décret en 1796 en faveur de l'abolition de l'esclavage pour tout son empire, mais son application à Maurice sera timide et le statu quo demeurera. En outre, l'esclave représentait un capital: il avait été acheté. Il était une commodité et avait un prix : 300 livres pour un homme, 200 livres pour une femme et 150 pour un enfant. Son travail rapportait un revenu net à son propriétaire après la déduction de ses frais de pitance. Donc, le libérer sans aucune compensation provoquerait la ruine des planteurs et en plus, cela ferait disparaître l'élément français de la colonie. C'est pourquoi les colons étaient réticents à libérer les esclaves. Toutefois, la situation des esclaves demeurera la même et la répression continuera par le pouvoir colonial⁴¹, malgré la déclaration du 26 août 1789⁴². Ce sera une déclaration des droits de l'homme blanc car l'esclave demeurera encore un bien meuble dont les colons pouvaient disposer comme bon leur semblait. D'après les écrits, nous ne pensons pas qu'ils avaient été indulgents envers les esclaves. Leurs moyens de punition contre les esclaves étaient impitoyables comme le mentionnent certains auteurs (Mourba et Napal) issues de la classe laborieuse du pays .

1.7.h Les travailleurs engagés

Des laboureurs indiens⁴³ vont créer la richesse du pays⁴⁴ et dans une condition presque de l'esclavage. Engagés sous contrat⁴⁵, ces paysans indiens viendront remplacer les esclaves dans les champs pour plusieurs raisons⁴⁶. Entre autres, puisque selon le système appelé "indentured labour system", les engagés étaient sous contrat (salaire très bas pour une période de 5 ans), cela garantissait aux colons un contrôle de salaire pour la main-d'oeuvre dans les établissements. D'autre part, en inondant le marché du travail par la main-d'oeuvre à bon marché, les colons étaient protégés contre toutes circonstances de pénurie et des hausses des salaires pour les laboureurs. Toutefois, cela va créer une autre forme d'esclavage pour la main-d'oeuvre de cette industrie. Une sorte d'esclavage un peu plus poli où il y avait un contrat attestant le consentement du travailleur.

Selon Marina Carter⁴⁷, cette politique a été dévastatrice pour la communauté d'esclaves libres. Cette population étant plus pauvre sera complètement anéantie par les épidémies de choléra entre 1854 et 1861, la malaria en 1865⁴⁸ et l'Église catholique⁴⁹. Ainsi, après l'exploitation économique les colons avaient anéanti la population esclave par l'exploitation culturelle⁵⁰. Les conditions de vie des engagés seront presque identiques ou pires que ceux des esclaves libres à cause de leur traitement, à savoir, un dur labeur d'une part et la malnutrition⁵¹ d'autre part. En conséquence, le taux de

mortalité était: Européens 18,4 pour mille; gens de couleur 66,6 pour mille et Indien 158,6 pour mille.

Ce n'est qu'après la Commission Royale d'Enquête de 1878 suivie de l'arrivée de trois personnalités indiennes dans l'île que le sort des travailleurs engagés s'améliorera, mais ils n'auront pas accès au droit politique⁵². En 1901, Mahatma Gandhi fera escale à Maurice au cours d'un voyage pour l'Afrique du Sud et constatera la condition épouvantable des travailleurs engagés. A son retour en Inde, il dépêchera un avocat indien, Dr Manilall Manganlall, pour défendre les travailleurs engagés. En 1907, Manilall débarquera à Maurice et y séjournera pendant quatre ans. Il conscientisera les travailleurs engagés, organisera des institutions culturelle, économique et politique comme l'Arya Samaj en 1910 et la Banque Agricole en 1909. Il participera aussi à la Commission Royale de 1909, organisera des protestations, revendiquera des meilleures conditions de travail pour les engagés. Sa déclaration en Grande Bretagne soulèvera l'opinion internationale qui réclamera l'abolition de ce système d'engagement. En 1924, le prince Kanwar Maharaj vint à Maurice pour examiner les conditions de vie des travailleurs engagés⁵³. Ce prince indien sera si horrifié des conditions des engagés qu'il ordonnera la cessation immédiate de l'envoi des travailleurs sous contrat vers Maurice⁵⁴.

En théorie, ce système prit fin en 1922⁵⁵, mais en pratique, ce n'est qu'en 1927, après la visite de Kunwar Sing que l'émigration des travailleurs indiens prendra fin. Ayant eu le

même oppresseur, connu la même exploitation et la même injustice sociale, les descendants d'esclaves et "les coolies" vont mener une âpre lutte pour qu'il y ait des changements légaux, sociaux et politiques jusqu'à l'indépendance de Maurice⁵⁶.

Quant à la population chinoise, il y avait une trentaine de personnes dans tout le pays avant l'arrivée d'un premier contingent de 400 autres destinées au travail agricole en 1829. La plupart d'entre elles seront renvoyées deux mois plus tard, car elles n'affichaient aucun intérêt pour les travaux qui leur étaient assignés. Cependant, quelques unes refuseront de partir et manifesteront leur intérêt pour le commerce. Ils réussiront et leurs parents et amis les suivront plus tard. En 1889, cette communauté chinoise représentera 12,084 âmes⁵⁷.

Nous avons ainsi exposé l'histoire de l'île Maurice et celle de son peuplement en tenant compte des aspects suivants: exploitation des travailleurs, caractéristiques inégalitaire et discriminatoire qui sera le fer de lance de l'accumulation par l'élite bourgeoise. Cependant, nous devons ajouter qu'il y avait des bons et des méchants maîtres, malgré le fait que l'esclavage est à déplorer. Il est à signaler que des non-blancs ont aussi eu des esclaves⁵⁸. Néanmoins, la contribution des esclaves et des travailleurs engagés dans l'économie du pays a été considérable. En outre, le développement du pays devait être favorable à cette classe laborieuse, mais qu'en est-il?

II. DÉVELOPPEMENT

Chapitre I. L'économie de Maurice

L'histoire économique de Maurice est aussi mouvementée que celle de sa colonisation. Elle a connu une progression qui s'est effectuée en plusieurs étapes. Depuis l'arrivée des Européens, l'île sera exploitée selon le besoin, l'ambition et le profit des nations étrangères. De plus, à chacune de ces étapes, l'économie de l'île subissait des changements.

Ainsi, au tout début, nous aurons l'économie esclavagiste dans la période hollandaise, française et jusqu'au début de la période anglaise. Ensuite, nous avons la période de l'économie colonialiste pendant tout l'occupation anglaise. Enfin, nous avons la période de l'économie post-indépendance qui est la période de développement de l'économie diversifiée. Dans cette partie de notre recherche, nous allons faire une mise au point de chacune des ces étapes. Elles nous aideront à clarifier l'évolution économique de ce pays ainsi que celle de la domination et de l'exploitation de la classe ouvrière à partir de l'introduction du système d'esclavage, de l'engagisme jusqu'à présent. En même temps, cette partie nous permettra de faire un survol rapide de l'histoire du modèle de son développement économique par le passé. Aussi, cette historique nous aidera à comprendre le comment et le pourquoi du modèle de développement.

I.a L'économie esclavagiste (1638-1835)

Depuis la période de la colonisation hollandaise, française et vers le début de la période anglaise entre 1598 et 1835, les colons européens exploiteront les ressources naturelles de l'île par des travailleurs esclaves. Dans ce type d'économie, l'esclave est celui qui participe à la production de la richesse par la coercition. Le travail a lieu dans une atmosphère abominable⁵⁹. L'esclave est celui qui subit l'aliénation et l'oppression non seulement de ce qu'il produit mais aussi de sa personne physique. Cette dépersonnalisation de la personne non-européenne sera féroce et cruelle dans cette période. Nous utilisons aussi le terme travailleur et non esclave car à cette époque, c'est à peu près tout ce qui était permis aux esclaves, c'est-à-dire travailler par la force. Certains esclaves se rebelleront contre leurs conditions en fuyant dans la forêt qu'on appellera des esclaves marrons. Selon l'Abbé Raynal, en 1764, la population de l'île était composée de 3,163 blancs, 587 esclaves affranchis et 15,022 esclaves. Dix ans plus tard, il y avait 6,386 blancs (y compris 955 soldats), 1,199 esclaves affranchis et 25,154 esclaves⁶⁰.

Simultanément, le développement économique de l'île connaîtra différentes trajectoires. Par exemple, les Portugais se serviront de l'île comme un port d'escale et de ravitaillement à cause de l'abondance des ressources naturelles comme eau potable, viande, bois et terre fertile. Ensuite les Hollandais entameront

à partir de 1638 l'exploitation des ressources naturelles de l'île en particulier le bois (ébène) et la production des matières qui permettrait l'autosuffisance de ses habitants de l'époque comme la plantation de tabac, de riz, d'ananas, de légumes et l'élevage des boeufs et des volailles. Pendant cette période, la canne à sucre sera aussi introduite dans l'île à partir de Batavia⁶¹. Une première petite plantation sera mise à l'essai au sud de l'île et le jus de la canne sera utilisé pour la fabrication du rhum et de l'arrak. Un peu plus tard, pendant la période de l'occupation hollandaise il y sera construit des usines à sucre grâce à l'expertise des gens amenés de Surinam, une autre colonie hollandaise en Amérique du Sud à l'époque. Le problème des rats et des singes qui se nourriront de la canne ajouté à celui de la chute du prix du bois d'ébène en Europe, ainsi que le problème démographique⁶² et celui des administrateurs qualifiés⁶³, contribueront à l'échec de tentative de colonisation de l'île par les Hollandais⁶⁴. Il est difficile de suivre cette période car des informations écrites font défaut. Néanmoins l'île sera administrée par dix-huit gouverneurs hollandais. C'était le début de la période de l'économie esclavagiste. Elle continuera pendant la colonisation française avec beaucoup plus d'intensité.

La période française (1715-1810) débutera seulement cinq ans après le départ des Hollandais. L'île sera gérée par la Compagnie des Indes au début. Ensuite, il y aura une période (1796-1803) où l'île connaîtra une administration autonome et finalement, l'île

passera sous l'administration royale vers la fin de cette période. Cette époque est sans doute un moment dynamique et tragique de l'histoire humaine à Maurice. L'île se développera rapidement, mais sous la domination, l'oppression et l'exploitation des esclaves. Cela continuera jusqu'au début de la période anglaise vers 1835.

La vocation première de la France à l'île Maurice sera commerciale, stratégique et militaire à savoir un point d'escale sur la route des Indes et surtout un point d'appui pour soutenir l'expansion coloniale. L'île changera de nom, elle sera connue par «Ile de France» et plus vingt-sept gouverneurs français y séjourneront et contribueront à la continuation de l'économie esclavagiste.

Le développement de l'économie esclavagiste de l'île sera accentué surtout par un des gouverneurs français Mahé de Labourdonnais qui contribuera au développement de l'île. Labourdonnais améliorera les infrastructures existantes. Il introduira dans l'île plusieurs variétés de légumes, de fruits, en plus du riz, du maïs, de manioc, de l'indigo et du coton. Il distribuera aussi la terre aux colons français. Le déboisement de la forêt entrepris par les Hollandais continueront et plantes et animaux disparaîtront. Sur le plan humain, Labourdonnais fera venir du Sud de l'Inde des artisans et des prisonniers pour les infrastructures et il organisera la chasse aux esclaves déserteurs. Toutefois, l'économie esclavagiste croîtra rapidement dans cette période. En outre, cette exploitation se tient dans

une perspective de domination de classe c'est-à-dire que l'élite est composée des Européens colonisateurs et la classe ouvrière des Africains et des Asiatiques. A la révolution française en 1789, il y aura 45,000 personnes dont 38,000 esclaves pour 4,457 colons dans l'île⁶⁵.

C'est la période où l'exigence de l'économie et les principes moraux seront en contradiction. L'engouement à l'accumulation et à l'exploitation est grand et on vole, on abuse tout en étant de foi catholique, qui professe le partage et le respect de l'autre. De plus, chaque fois qu'il sera question d'impôts, de dépenses ou de l'augmentation des salaires, les colons ne s'empêcheront pas de prendre un ton mendiant.

En ce qui concerne l'agriculture et le commerce, il y aura 1000 arpents de terre sous la plantation de canne et de huit à dix sucreries. Toutefois, l'agriculture sera développée à la révolution (de 5% à 35%), c'est-à-dire 72,842 arpents sur un total de 210,000 concédés seront sous culture⁶⁶. Le commerce de l'île connaîtra un essor remarquable. Plusieurs caboteurs (965 dans la période 1784-1792) vont mouiller à Port-Louis. Il y aura 93 négociants et 117 marchands divers⁶⁷. Par l'intensification des activités commerciales, on assistera à l'émergence des classes des négociants, des commerçants et des planteurs⁶⁸. Nous avons exposé les quelques traits de l'évolution de l'économie esclavagiste, maintenant nous allons examiner un autre type d'économie.

I.b L'économie colonialiste (1835-1968)

Nous sommes en 1810, l'île est conquise par les Anglais et reprend son ancien nom hollandais «Mauritius». Selon Mourba, les termes de la capitulation de 1810 comprenaient entre autres les articles suivants. L'article VI, "que les propriétés des habitants, quelles qu'elles soient, seront respectées". L'article VII prévoyait que "les habitants de l'île conserveront leur religion, leur loi et leurs coutumes". De plus, l'article VII du Traité de Paris de 1814 stipulait entre autres que le Roi britannique restituait tous les territoires français avant le 1er janvier 1792 sauf Saint Louis, les îles Tobago et l'île de France et ses dépendances⁶⁹. L'article VIII, "que dans le cas où il s'élèverait quelques difficultés dans l'interprétation des articles précédents, ils seront interprétés en faveur du Gouvernement français".

Le premier gouverneur britannique, Robert Townsend Farquhar, fera assermenter tous les colons de leur loyauté au Roi Georges III d'Angleterre. De plus, Farquhar adoptera une politique de collaboration et de fraternisation pour amadouer les colons français vaincus. Ainsi, Farquhar assurera la continuité de ce système. Il offrira aux Franco-mauriciens des postes clés dans l'administration civile, policière et judiciaire de l'île. Il fermera aussi les yeux sur la pratique du trafic illégal des esclaves par les colons. Cette politique de fraternisation avec les ennemis d'hier, c'est-à-dire la haute bourgeoisie pur sang,

ne fera pas l'affaire de tous, en particulier ceux de "sang mêlé" qui formeront une opposition tenace. Dorénavant l'autorité britannique assumera la responsabilité de permettre l'établissement des nouveaux colons dans l'île. Ainsi, la population francophone ne croîtra pas.

Voici, comment les Anglais feront d'une économie de production plus au moins diversifiée en ce qu'il s'agit de l'agriculture en celle d'une économie-monoculture de la canne. En 1825, l'Angleterre relâchera ses mesures douanières au profit des produits sucriers de l'île. Les colons en délaissant tout de suite le coton, le café et le maïs, le blé, le manioc, les clous de girofle et de l'indigo opteront pour le sucre qui était devenu plus rentable. Cela aura l'effet escompté c'est-à-dire qu'il y sera préconisé que la canne était résistante au cyclone. Ainsi en 1830, 55,000 arpents de terre seront sous culture de la canne à sucre et les colons produiront 34,000 tonnes de sucre dans l'île pour les intérêts étrangers, britanniques comme Tate and Lyle et Billington en particulier⁷⁰. Depuis cette période jusqu'à 1968, l'économie mauricienne sera une économie colonialiste basée sur la monoculture, c'est-à-dire la canne à sucre pour le besoin de la métropole anglaise. En d'autres mots, l'économie de l'île est assujettie à produire ce dont les Anglais ont besoin et non selon la nécessité locale.

Au début de cette période (1824), l'esclavage sera aboli en théorie, car ce n'est qu'en 1835 que cette pratique prendra fin, après que le gouvernement britannique acceptera de verser plus de

2,129,632⁷¹ livres sterling comme indemnisation aux colons français qui étaient hostiles à cette politique⁷². Cette somme sera utilisée pour créer la Banque commerciale de Maurice, aujourd'hui l'institution financière privée la plus importante dans le pays. Depuis, le système économique esclavagiste suit son cours normal. C'est-à-dire que la coercition, la répression et l'oppression de la classe ouvrière, un des facteurs de la production qui a contribué à la richesse des colons français, se perpétue en accord avec les Anglais.

Cependant, après l'abolition de l'esclavage en 1835, les esclaves désertèrent les champs à cause de leurs traitements et les conditions de travail. Au lieu d'augmenter le salaire pour inciter les travailleurs à demeurer au champ et ainsi rendre le travail plus attrayant aux esclaves émancipés, les colons opteront pour une stratégie de travail à bon marché dans le but d'accumuler davantage. Alors, pour maximiser leurs profits, les colons se tourneront vers les travailleurs engagés indiens qui seront importés en très grand nombre (voir l'annexe 2). Malgré l'accumulation phénoménale et les indemnités pour l'émancipation des esclaves, les colons poursuivront leur politique salariale oppressive.

Par exemple, en 1825, l'île produisait 4,650 tonnes du sucre; trois ans plus tard, la production augmente de 18,000 tonnes. Dans la même période, le revenu du sucre pour les colons passera dès £400,000 à £1.5 million⁷³. Néanmoins, les affranchis seront remerciés pour faire place avant tout aux laboureurs

engagés en grand nombre et moins chers. Les esclaves affranchis iront gonfler la population de la ville. Certains deviendront pêcheurs, artisans, maçons, charpentiers etc. Cependant, la majorité d'entre eux vivront dans la misère totale. Les détenteurs de moyens de production accumulaient des fortunes par l'oppression et l'exploitation des esclaves. A leur émancipation, les esclaves fraîchement émancipés ne voudront plus travailler dans les conditions antérieures. En conséquence, ils seront expulsés sur le champ des établissements sucriers. Pour les colons, ce sera avantageux de remplacer les esclaves par les travailleurs engagés car ces derniers devaient travailler pour une période de cinq ans à un salaire négocié au début de leur engagement⁷⁴. Ainsi, les colons avaient une main-d'oeuvre à bon marché et à long terme pour les champs de canne⁷⁵. C'est une des raisons pour lesquelles, les travailleurs engagés seront massivement recrutés en Inde par les colons bourgeois.

D'autre part, la conséquence de cette expulsion des esclaves affranchis des établissements sera catastrophique. Par exemple, en 1833, les esclaves affranchis étaient au nombre de 80,000 âmes et quinze ans plus tard ils ne seront que 38,049⁷⁶. La majorité d'entre eux vivaient dans des conditions très précaires et exposés aux aléas des conditions climatiques. Les esclaves affranchis devenaient une proie facile à la faim et aux maladies. Des cyclones et la pluie diluvienne détruiront leurs maigres provisions. En 1854, 4,000 esclaves affranchis périrent de l'épidémie de choléra soit 8% des esclaves affranchis et entre

1855 et 1856, 2,000 autres disparaîtront de l'épidémie de la variole. A cette période, la mortalité chez les esclaves affranchis sera le plus haut que dans les autres groupes soit 10.5% par opposition à 3.5% pour les travailleurs engagés et 4% pour la population générale⁷⁷.

Selon Marina Carter, on notait dans les Caraïbes à la même période, une augmentation dans la communauté des esclaves affranchis tandis qu'à Maurice, elle avait été anéantie et constituée dans ce qu'on appelle aujourd'hui la population générale. Les colons ont fourni l'explication d'après Madame Carter que les esclaves affranchis étaient paresseux, voleurs et immotivés. Cependant, il n'a jamais été question que les esclaves ne voulaient pas travailler avant l'arrivée des travailleurs engagés. La vérité est qu'au moment de l'émancipation des esclaves, les colons avaient fait appel à la main-d'oeuvre engagée encore moins chère pour concurrencer les esclaves affranchis revendicateurs. Par conséquent, en inondant le marché local du travail avec de la main-d'oeuvre à bon marché de l'Inde⁷⁸, les colons avaient ainsi augmenté et maintenu la demande pour le travail de champ à un niveau plus élevé que l'offre, dans le but de, maintenir le salaire le plus bas possible et en même temps garantir un ravitaillement abondant des travailleurs engagés.

Plus tard, la main-d'oeuvre engagée⁷⁹ subira le même sort des esclaves à savoir la discrimination et l'oppression par des lois abusives. La répression viendra aussi des institutions

légales qui avaient comme mandat de protéger les engagés privés de tout recours judiciaire et policier. Car ceux qui représentaient la justice étaient des Européens comme les colons et parfois, ils étaient de même foi religieuse que les colons. Finalement, souvent ces représentants de la justice avaient des intérêts dans les établissements sucriers⁸⁰. En conséquence, les colons utiliseront toute sorte des restrictions et des pénalités contre les travailleurs à contrat en complicité avec l'autorité en place. Par exemple, d'après Napal, une sorte de passe sera émise uniquement aux engagés. Cette mesure avait pour objectif de restreindre aux travailleurs engagés la liberté de se déplacer dans l'île. En outre, à cette période les travailleurs engagés ont été forcés à devenir des «scab⁸¹» internationaux. De plus, les colons utiliseront différentes méthodes d'exploitation des engagés. Par exemple, les colons créeront des boutiques dans les établissements pour vendre aux engagés les aliments de base qui seront de mauvaise qualité et en plus à prix élevé. Les colons, étant eux-mêmes au gouvernement et propriétaires d'établissements sucriers voteront des lois abusives en leur faveur et de connivence avec l'autorité britannique en place.

Au début de cette période, la population de travailleurs engagés sera bannie de tous les progrès: épanouissement intellectuel, politique, social, économique pendant plusieurs décennies comme les esclaves affranchis. Cette politique permettra des abus grotesques de la part des colons et des autorités⁸². C'est pourquoi, certains auteurs descendants des

travailleurs engagés comme Napal et Mourba avancent que le système de travail à contrat a été une forme d'esclavage pratiqué par les colons français à Maurice. De plus, cette exploitation des travailleurs permettra aux colons de s'enrichir immensément car la production du sucre à cette période s'accroîtra rapidement. Par exemple, entre 1862 et 1863, avec l'arrivée des travailleurs engagés, l'île produira 165,000 tonnes de sucre. De même, l'accumulation de capital par le colon sera énorme (voir les chiffres plus bas). Mais, par contre, le traitement des travailleurs engagés sera impitoyable⁸³ malgré l'existence des règlements protégeant les laboureurs.

Les conditions des travailleurs engagés s'amélioreront après plusieurs commissions d'enquête et plusieurs recommandations royales notamment les règlements du travail de 1878 et 1922 sans oublier l'intervention des juristes indiens. La population de la main-d'oeuvre indienne augmentera rapidement pour des raisons économiques. Car les colons payaient 5 roupies par mois pendant 5 ans, pour les travailleurs indiens. Mais à la fin de leur contrat de 5 ans, les travailleurs réclamaient un salaire de 16 à 18 roupies par mois. Ainsi, les anciens travailleurs grossissaient le marché du travail tandis que les colons importaient des nouveaux. En 1861 la population était composée de 200,000 engagés et 100,000 pour la population générale. Cette augmentation de population contribuera aussi à la croissance de l'industrie sucrière⁸⁴.

Car pendant la période de la colonisation française le coût

administratif de l'île s'élèvera à 8 millions de livres et sera défrayé par le gouvernement français. En 1855, seulement après 45 ans, le montant de revenu des Anglais se chiffrait à £ 348,452. De plus, après avoir défrayé le coût administratif de £ 317,839, il y avait un surplus de £ 30,613⁸⁵. En outre, dans cette période coloniale, on produira plus de sucre, plusieurs variétés de canne seront mises à l'essai et on utilisera aussi des fertilisants pour la culture de la canne. Des usines seront construites partout dans l'île⁸⁶. Le prix du sucre sera à la hausse jusqu'à 1925.

Après cette période, il y aura une fluctuation des prix car le prix du sucre sera assujéti au prix mondial d'une part et d'autre part, l'introduction du sucre de betterave dans le marché londonien contribuera aussi à l'instabilité de prix du sucre de canne. Simultanément, il y aura une promotion de l'industrie du thé et du tabac ainsi qu'un effort de reboisement de la forêt dans les régions le plus élevées de l'île. Les infrastructures routières, ferroviaires et des entrepôts du sucre seront améliorés. Aux yeux des colons, tout était parfait tant que le gouvernement resta un instrument de manipulation et de domination des gens et non un instrument de justice, de partage et de lutte mis à la disposition de ceux qui étaient dominés. Cependant, malgré l'oppression des colons d'une part et celle des officiers du gouvernement de l'autre⁸⁷, la classe ouvrière parviendra à attirer l'attention de l'autorité supérieure britannique. Ainsi, par la voie des commissions royales d'enquête et des plaidoyers

des personnalités indiens le sort des travailleurs s'améliorera.

Les travailleurs s'organiseront et sortiront peu à peu de leur assujettissement vers la première moitié du vingtième siècle. Ainsi, certains parmi les travailleurs engagés graviront de niveau social et iront rejoindre les élites, d'autres organiseront les mouvements ouvriers et participeront activement dans la vie politique et syndicale. L'arrivée des éminents juristes indiens comme Mahatma Gandhi, le docteur Manilall et le prince Kunwar Sing serviront de catalyseur pour le mouvement de réforme. Cela aboutira à la réforme constitutionnelle en 1947 et par la suite, au contrôle du gouvernement à partir de 1948 jusqu'à 1968⁸⁸. Depuis, un élément indien sera toujours présent dans le gouvernement mauricien. Cependant, cette présence des descendants des engagés au sein du gouvernement consentira, faute d'un plan de réforme socialiste, à l'orientation dominatrice de l'économie mauricienne après l'indépendance de l'île.

I.c L'économie post-indépendance (1968-1994)

Depuis son accession à l'indépendance en 1968, cette république de l'océan indien a connu une progression économique enviable pour beaucoup de ses voisins. Il faut signaler que Maurice a connu aussi sa part de marasme économique sans précédent dans son histoire. Car, peu après son indépendance, l'économie de l'île était dans le rouge comme la plupart des pays colonisés. Au fur et à mesure que le temps passait, la population

s'appauvrissait, vu que les Anglais avaient supprimé leur aide et qu'ils ne garantissaient plus le prix du sucre mauricien.

Dès lors, l'économie mauricienne s'empirait et la misère noire s'installait, le chômage montait en flèche, le prix du sucre chutait constamment et un chaos social s'installait rapidement. Des débats politiques internes auront lieu et prendront un caractère communalisé⁸⁹, héritage de cette technique scientifique anglaise de "diviser pour régner"⁹⁰. Quelques années après l'indépendance, les politiciens avides de pouvoir optaient pour le modèle de développement de Taïwan pour développer l'île. Ainsi, après des années d'incertitude économique et sociale, la situation, comme l'affirme la Banque Mondiale, semble s'améliorer. Le chômage a baissé, le pays bénéficie d'un prix garanti du sucre par le biais des accords. Cependant, l'économie est toujours liée à celle des Anglais, c'est-à-dire que la majeure partie de la production sucrière de l'île est acheminée vers l'Angleterre et la bourgeoisie a non seulement le contrôle économique, mais aussi, elle influence la politique mauricienne. Le modèle de développement est un exemple.

I.d L'Industrie sucrière

Le sucre continuera à dominer l'économie mauricienne. Avant 1968, le sucre représentera 93% de l'exportation domestique de l'île. Cette industrie était le plus grand employeur de l'île. Elle utilisait 30% de la main-d'oeuvre locale. La canne à sucre

occupait une superficie totale de 47% sur l'île et 94 % des terres arables de l'île⁹¹. Entre 204 à 245 milles arpents de terre seront consacrés à la culture de la canne à sucre. Cependant, les conditions climatiques et les fluctuations du prix de sucre affecteront le prix de cette denrée. Par exemple, en 1963 l'île avait exporté 574.3 tonnes métriques de sucre pour la valeur de 394 millions de roupies tandis qu'en 1968, l'île avait exporté 596 tonnes métriques de sucre pour la valeur de 320,700,000 roupies. Plus tard en 1974, 696.7 tonnes métriques de cette commodité rapportera 1,538 million, de roupies à l'économie mauricienne⁹². Jusqu'à 1974, 60% de la production du sucre mauricien était vendu en Angleterre sous l'Accord Commonwealth du Sucre (ACS) de 1951. Cet accord garantira un approvisionnement à l'Angleterre qui en retour fournira un prix et un marché garanti pour les pays producteurs de sucre du Commonwealth et les colonies. Pour ces pays ainsi que l'île Maurice cet accord permettra d'assurer une base financière par laquelle l'industrie sucrière pouvait se moderniser et se développer. En conséquence, grâce à cet accord, le quota de sucre pour Maurice augmentera de 470,000 tonnes en 1953⁹³ à 570,000 tonnes à la fin de l'accord en 1974.

Ainsi, l'ACS permit un prix négocié supérieur au prix du marché mondial et un marché du sucre autour duquel toute l'économie de l'île sera bâtie. De plus 30% de la production était vendu au Canada. Vers les années 1970, l'île exportera 26,000 tonnes de sucre pour le marché américain. Le reste de la

production sera vendu localement et sur le marché mondial⁹⁴.

Depuis la terminaison de l'ACS, le sucre mauricien était vendu selon les directives établies par le protocole du sucre attaché à la Convention de Lomé.

Cet arrangement entre les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifiques (ACP) et la Communauté Économique Européenne (CEE) établi les quotas et fixe le prix du sucre destiné pour le marché de CEE. Ainsi, le quota du sucre de Maurice a été établi à 500,000 tonnes, ce qui représente 38.5% de l'achat annuel, soit 1.3 million de tonnes que garantit la CEE⁹⁵. De même, les pays producteurs de sucre ont été assurés de l'arrangement de l'achat dont le protocole sera garanti pour une période indéfinie. Ces garanties rendent possible le maintien d'une base sécurisante de l'industrie sucrière et surtout une base de stabilité économique sur laquelle d'autres industries peuvent être créées.

Ces deux accords ont été très importants pour ce qui est de garantir une stabilité financière de ce petit pays. Suite à ces accords et à l'amélioration dans la technique de plantation avec l'introduction des machineries, la production augmentera jusque dans les années 1950. La production du sucre se stabilisera dans les années 1960 sauf dans le cas où l'île sera visitée par des cyclones qui détruiront parfois une grande partie de la culture⁹⁶. A partir de 1968, la superficie soumise à la culture de la canne va diminuer légèrement de 194,000 à 191,000 arpents en 1987. Selon Bowman, il y avait 21 usines en 1968 et 19 ans plus tard, il ne restait que 19 usines. Ces établissements qu'on

appelle, aussi des gros planteurs occupent 51% de la superficie plantée en canne et produisent 59% de la production de canne. Chacun de ces établissements occupe entre 1,811 à 13,510 arpents de terre et possède sa propre usine. Les compagnies franco-mauriciennes possèdent 15 de ces établissements. Deux autres sont la propriété de la multinationale anglaise «Lonrho» et le gouvernement mauricien était le propriétaire d'une usine⁹⁷. Les petits planteurs sont les 35,000 individus qui possèdent les 210,000 lots de terre de canne dont la superficie varie entre moins d'un arpent à 1,000 arpents. Cependant, 90% de ces planteurs sont ceux qui possèdent moins de cinq arpents et leur productivité est de 25% moindre que celle des gros planteurs pour diverses raisons comme la mauvaise qualité du sol, le problème l'irrigation et l'accès aux technologies modernes. Ainsi, les dix-sept grands établissements produiront 62% de la production de canne tandis que 35,000 petits planteurs ne produiront que 19% de la production.

Les élites à Maurice sont les colonisateurs avec quelques profiteurs issus des descendants d'esclaves ou des travailleurs engagés qui ont réussi à faire fortune dans le temps. La masse est représentée par les esclaves de Madagascar, du continent Africain et les travailleurs engagés qui ont contribué au développement de l'île. Cependant, la relation entre les élites et la masse n'a pas toujours été rose à cause de différence culturelle et traditionnelle ainsi que des intérêts économiques différents à savoir que le colon est d'origine européenne tandis

que la masse, elle, est d'origine africaine et asiatique; ensuite, l'une milite pour le salaire et l'autre pour le bénéfice. Malgré, cette grande disparité, le gouvernement, les planteurs (petits et gros) et les travailleurs de cette industrie se sont groupés au sein des organisations sous contrôle du Ministère de l'Agriculture⁹⁸ comme nous montrons dans l'annexe 3, pour défendre chacun leurs intérêts. Mais la lutte a toujours été âpre entre la bourgeoisie et les travailleurs⁹⁹.

Le rapport de production entre le petit planteur et la bourgeoisie est capitaliste. D'une part, le capital et d'autre part, le travail sont échangés entre le prolétaire et le bourgeois. Ainsi, les petits planteurs possèdent les moyens de production permettant la culture de la canne, mais ils ne possèdent pas les moyens nécessaires à la transformation de la canne à sucre. De même, les petits planteurs doivent vendre la canne au bourgeois, propriétaire d'usine, pour produire du sucre. Tandis que, le bourgeois accapare la plus-value. Le petit planteur est exploité dans ce rapport de sous-traitance de son produit et il dépend du matériel, du savoir-faire, des finances et des circuits commerciaux de la bourgeoisie pour la réorientation de son activité. En outre, l'acquisition des terres par les petits planteurs n'est pas une socialisation des moyens de production, mais c'est une nouvelle forme d'exploitation capitaliste. Cette situation est maintenue grâce à la coalition entre les représentants du gouvernement, élus au suffrage universel pour mettre fin à la domination, et la bourgeoisie. De

plus, cette situation procure des bénéfices importants aux capitalistes- sucriers britanniques qui maintiennent le bas prix d'achat du sucre. Le maintien de ce type d'exploitation s'explique aussi par la reproduction de la force de travail. A savoir, que le petit planteur ne consomme pas toujours, les produits issus du secteur capitaliste, mais aussi, le produit de son propre travail et celui des membres de sa famille accompli en dehors de la production capitaliste. Par exemple, la nourriture des travailleurs provient du lopin de terre que leurs familles cultivent. Les produits issus de ce secteur non-capitaliste et non-monétarisé permettent d'accroître d'avantage le niveau d'exploitation. Toutefois, dans l'industrie sucrière ce rapport a maintenu une situation de misère chez les petits planteurs et les travailleurs. Tandis que, chez la bourgeoisie il y a eu l'accumulation grandissante des capitaux inutilisés dans les banques mauriciennes. Plus tard, ces ressources seront investies dans la zone franche et l'industrie touristique. Elles permettront d'accumuler et d'exploiter la classe laborieuse¹⁰⁰.

I.e La diversification économique

Après l'indépendance, l'économie connaîtra quatre phases. La première phase débute par une croissance dans les années 1971-1977 qui sera une période d'optimisme. A la deuxième phase en 1978 et 1979, l'optimisme disparaîtra. L'économie stagnera et ce sera la dégringolade du prix du sucre, suivie des difficultés

majeures d'honorer les responsabilités financières ainsi que l'anéantissement de l'effort du gouvernement à créer des emplois. La troisième phase entre 1979-1980 sera celle de la récession, d'inflation, de chômage élevé et enfin, comme partout dans le tiers-monde, l'île subit les contrecoups de l'Ajustement Structurel. La conséquence sera la dévaluation de la monnaie locale à deux reprises. Les maigres avantages des travailleurs seront réduits et la politique de diversification de l'économie sera renouvelée. La quatrième phase entamée en 1985 continue jusqu'à présent et nous voyons une croissance économique. Toutefois, la bourgeoisie s'opposera à une diversification de l'économie qui aurait comme objectif le remplacement de la canne, source principale de leur profit. Au contraire, pour augmenter la production de la canne (élément de profit de la bourgeoisie), l'État mauricien investi les deniers du peuple dans la replantation des nouvelles variétés de canne. En outre, contraint d'accepter le principe de la diversification, la bourgeoisie a modifié le contenu, à savoir que cette diversification qui avait pour objectif la satisfaction des besoins locaux a été délaissé pour les produits qui pourraient être exportés comme: bananes, gingembre, arachides, tomates, pomme de terre, entre autres¹⁰¹. A présent, voyons le lien entre l'économie et la lutte des classes.

Chapitre II. Les classes à Maurice

II.a La formation et la lutte des classes à Maurice

Simultanément avec l'évolution de l'économie nous assistons à l'émergence des classes à Maurice. Par exemple, en 1790, il y avait déjà parmi la bourgeoisie une classe des négociants et des marchands divers qu'on appelait "les bourgeois de la marine", les colons planteurs et propriétaires de la terre ainsi que les membres de l'administration royale d'une part. D'autre part, la classe laborieuse était composée des esclaves, des prisonniers et des artisans. A la naissance de ces groupes, il y avait une lutte à l'intérieur de ces classes sociales. Ainsi, chez la bourgeoisie la lutte se faisait pour le prestige de celui qui posséderait le plus grand nombre d'esclaves, car l'esclave était un bien capital et il représentait une richesse. A la période de l'émancipation des esclaves, nous voyons aussi une lutte, cette fois-ci au sein de la classe laborieuse, c'est-à-dire entre les esclaves affranchis et les travailleurs engagés. Les travailleurs engagés, en agissant comme des briseurs de grèves, remplaçaient les esclaves affranchis au champ. Cette pratique n'avait pas l'approbation des esclaves bien sûrs. C'est pourquoi elle avait créé des tensions entre les esclaves affranchis et les travailleurs engagés. Néanmoins, chacun luttait pour sa survie, et au bon gré du bourgeois. Ce n'est que plus tard, après l'abolition de l'esclavage et le travail à contrat, que la lutte

sera contre un autre groupe au niveau économique, social et politique. C'est-à-dire que la lutte se transforme dans la société. Au lieu d'être interne à chaque groupe, la lutte a lieu entre bourgeois et travailleurs. Ici, les intérêts sont différents. Le bourgeois milite pour un bénéfice accru, tandis que le travailleur milite pour un salaire pour son bien-être.

Au niveau social, si l'élite conserve et pratique une approche hermétique, le prolétariat, par contre, lutte pour accéder au rang des bourgeois. Seulement quelques familles réussiront à y accéder au niveau de la fortune. Aussi, nous verrons un isolement de chaque groupe dans cette société. Les moeurs et les coutumes ainsi que la religion favorisera cette hermétisation des groupes dans le pays.

Concernant la politique, nous voyons un désistement de l'élite en raison de sa position de minorité, tandis qu'une élite issue de la classe laborieuse et la classe moyenne remplacera le vide ainsi créé pour répondre à l'attente de la classe ouvrière. Mais cette classe des plus démunis de cette société attend toujours. Nous allons examiner dans les lignes suivantes la composition des classes dans cette société.

II.b La composition ethnique à Maurice

L'île Maurice a été peuplée par plusieurs vagues migratoires¹⁰². La plupart des immigrants sont venus comme esclaves ou travailleurs engagés et ont demeuré dans l'île soit

par choix soit par obligation. Parmi les travailleurs engagés certains réussirent à rembourser leur voyage de retour, mais beaucoup n'y arriveront pas. Ainsi, la population contemporaine de l'île est majoritairement composée de descendants des esclaves, des travailleurs engagés, des colons et des commerçants qui s'y trouvaient vers la fin du 19^{ème} siècle. Entre 1846 et 1952, seulement trois groupes ethniques formaient la population à savoir les groupes: Indo-Mauricien, Sino-Mauricien et la Population Générale¹⁰³. En 1881, la population de ces groupes est la suivante: Population Générale 107,323 personnes, Indo-mauricien de 248,993 personnes et Sino-mauricien 3,558 personnes pour un total de 356,316 âmes. Cependant, au recensement de 1982-1983, le groupe de la population indo-mauricienne a été divisée en deux. D'un côté, la population Hindou et de l'autre, il y avait la population musulmane¹⁰⁴.

Ainsi en 1989 la composition de la population était la suivante: Population Générale 309,960; Hindous 559,440; Musulmans 179,280; Chinois 31,320 pour un total de 1,080,000 personnes¹⁰⁵. Il faut signaler que tous ces groupes contiennent des sous-groupes importants. Par exemple le groupe hindou est divisé d'abord par la religion hindoue et musulmane, ensuite par des castes et finalement par les langues ancestrales indiennes selon la région d'où les individus arrivaient comme Tamil, Télugu, Marathi, Gujarati et Hindi ou Bhojpuri¹⁰⁶. Ces sous-groupes se distinguent aussi par des pratiques, de moeurs et de coutume distinctes. Cependant, malgré leur distinction, il y a une

cohésion religieuse au sein de ces groupes. C'est-à-dire, malgré la différence de langue ou de caste, brahmane, "Kastrias" entre autres, tous vont au même temple et vénèrent les mêmes Dieux: Shiva, Rama, Sita et les autres.

Environ 16% de la population mauricienne est musulmane. Cette communauté musulmane s'identifie à 95% à la branche "Sunni" de l'Islam. Une grande majorité de ces musulmans "Sunni" sont des "Sunni Hanafites", descendant de la classe laborieuse du Nord-Est de l'Inde et ils sont venus à Maurice en tant que travailleurs engagés. Une plus petite communauté des musulmans "Meimons" est aussi établie dans le pays et leurs apports sur le plan de la religion sont importantes. Aussi, des petits groupes de musulmans "Chiite" font parti de la communauté musulmane. De plus, le groupe "Aga Khaniste" et le groupe "Ahmadiste" font aussi parti de la communauté musulmane. Cette communauté utilise la langue Arabe¹⁰⁷.

Les Chinois qui ont immigré au début sont venus de la province de Canton et parlent le Cantonnais. Ensuite, la majorité d'entre eux sont venus de la Province de Hunan et parlent le Hakka¹⁰⁸. Dans cette communauté aussi, il y a des sous-groupes religieux comme: Bouddhiste, Shintoïste, Confucianiste et Chrétien.

La Population Générale est constituée des sous-groupes suivantes: Franco-mauricien 10,000; Mulâtres 30,000; Africains et Malgaches 230,000 personnes qu'on appel aussi "Créole ou gens de couleur". Ce sont les descendants d'esclaves d'autrefois. Aussi,

un petit groupe d'Indiens et de Chinois font parti de ce groupe. De plus, même s'ils partagent tous la même croyance religieuse, il y a toutefois une disparité énorme en termes de l'économie, de classe sociale et de style de vie. Souvent, dans ce groupe, le revenu et le statut social sont associés à la couleur de la peau à savoir "café au lait"¹⁰⁹. Les mulâtres de ce groupe ont tendance de rejeter leur lien africain et ils s'identifient plutôt à leur lien européen.

Nous avons indiqué la composition ethnique de la population de l'île et à partir de laquelle nous allons composer une structure sociale. Cette structure est composée de trois groupes bien définis. Il s'agit de la bourgeoisie, du prolétariat et la classe moyenne, à savoir ceux qui ne font pas partie de l'élite, ni du prolétariat.

II.c La classe moyenne mauricienne

La classe moyenne de l'île est composée de ceux qui évoluent dans le secteur des services comme médecins, avocats, professeurs, comptables et les policiers entre autres. Ceux qui sont à leur propre compte comme les contracteurs, les boutiquiers; les petits planteurs¹¹⁰ font aussi parti de ce groupe. Cette catégorie de la population inclut tous les groupes ethniques, c'est-à-dire l'Hindou¹¹¹, le Créole¹¹², le Chinois, le Musulman et le Mulâtre. La majorité dans ce groupe, et cela sans distinction ethnique, tend à imiter les habitudes et les

mœurs de l'élite occidentale. Cependant cette tendance est plus prononcée chez les Mulâtres et ceux qui ont un teint plus clair chez les Créoles. En plus, les deux groupes ont été assimilés au Christianisme la religion des colons, leurs maîtres d'autrefois. Il y a dans cette catégorie de gens un très haut degré de conscientisation pour ce qui est de la couleur de la peau d'un individu et celui du lien familial (particulièrement chez les Mulâtres). Ils se considèrent blancs et en temps que tel ils font attention et ils sont même prêts à vérifier quelquefois l'histoire familiale des personnes que leurs enfants fréquentent et qu'ils marient.

Par contre, les Hindous non catholiques et les musulmans de ce groupe ont tendance, à s'identifier à la classe laborieuse par le lien d'appartenance à la classe ouvrière. La plupart d'entre eux ont des parents qui ont un passé lié avec la période des travailleurs engagés. Ils se marient aussi à l'intérieur de cette communauté. Car ils ne partagent rien de commun avec l'élite dominante comme ce fut le cas des Mulâtres et des Créoles, c'est-à-dire que les Hindous et les Musulmans sont de foi différente et ont des manières de vie différentes.

Les Chinois en majorité font partie de ce groupe. Cependant, une importante proportion de ce groupe ont adopté la foi catholique. Contrairement au créole, ils ont la peau plus claire que ce dernier, mais ils ne s'identifient pas à l'élite bourgeoise.

La classe moyenne est la plus divisée et fragmentée à cause

de sa composition. Ce groupe profite le plus des programmes sociaux, sportifs et éducationnels du gouvernement mauricien à cause d'un niveau d'éducation élevée. Par exemple, ils représentent majoritairement les cerveaux de la nation. Aussi, ils bénéficient de la plupart des bourses d'études offertes par le gouvernement et d'autres organismes étrangers. Malgré le fait, que la politique du gouvernement à l'octroi des ces avantages au départ étaient orientée vers la classe ouvrière¹¹³.

II.d La bourgeoisie mauricienne

Elle a été les propriétaires des esclaves et elle s'est accrochée à leurs anciennes habitudes grâce à l'accumulation massive pendant la période esclavagiste et celle des travailleurs à contrat. L'élite mauricienne date à partir de l'occupation française. Elle était composée particulièrement des Franco-mauriciens qui sont arrivés soit dans la période de l'occupation française soit dans les sept premières années d'occupation anglaise. La majeure partie de l'économie du pays est entre leurs mains. Elle possède les établissements sucriers et les usines. Au début, la couronne française leur avait octroyé presque toutes les terres fertiles de l'île. En plus, elle est aussi propriétaire des grandes firmes commerciales et des grandes banques de l'île. C'est une infime partie de la population dont l'influence politique et économique est très puissante.

Leur nombre est demeuré le même depuis l'occupation anglaise

c'est-à-dire environ dix milles âmes, cela dans le but de maintenir leur supériorité. Au sein de cette communauté, les éléments qui n'étaient pas capables intellectuellement de concurrencer et de surpasser les autres races ou ceux qui ne pouvaient pas être absorbés dans l'industrie sucrière, immigraient vers l'Afrique du Sud et l'Australie. Là, ils pouvaient entreprendre des emplois subalternes loin de Maurice. Il faut signaler qu'il y avait des éléments capables professionnellement qui ont immigré en Australie et dans certains pays africains pour occuper des fonctions d'administrateurs et cela dans le but de protéger les investissements que l'élite mauricienne a encourus à l'étranger. L'accumulation colossale de capitaux leur permet de pratiquer les coutumes et les moeurs du dix-neuvième siècle ainsi que de mener un style de vie parisienne en isolation avec la masse. En effet, tous les éléments de cette classe ne peuvent se permettre de vivre en compatibilité avec la masse, cela va de soi. Mais la majorité d'entre elle a été capable de protéger leurs intérêts dans l'île ainsi que leur style de vie coloniale et raciste¹¹⁴.

En outre, cette bourgeoisie qui habite dans les villes est une source d'emploi subalterne pour les citadins. Ils emploient aussi des travailleurs manuels comme domestiques, jardiniers et chauffeurs. Ils aident les pauvres de leur localité par l'intermédiaire de l'église et des organisations charitables. Ils supportent aussi des organisations volontaires et internationales comme la Croix Rouge entre autres.

Avant l'indépendance, la partie réactionnaire de ce groupe a immigré en Afrique du Sud, en Australie et au Canada. De plus, une partie est aussi rentrée en France. A l'époque de l'indépendance, ils étaient pleinement conscient du fait que s'ils refusaient d'accepter les changements réclamés par la masse ils pourraient faire face à des graves difficultés. Cependant, ils ont dû se rendre compte qu'ils auraient davantage à perdre s'ils ne contribuaient pas à réformer la distribution de la richesse nationale et les revenus d'une manière équitable.

Ceux qui sont restés participent pleinement au développement. Cela dans le but de maintenir leur pouvoir non seulement dans l'industrie sucrière, mais aussi d'avoir la main mise dans tous les autres secteurs de l'économie diversifiée du pays. Par exemple, cette communauté est le plus grand investisseur du pays. Même si dans le passé et jusqu'aujourd'hui, à toutes les fois qu'il est question de dépenses et d'impôts, elle continue de prendre un ton mendiant. En outre, si le gouvernement mauricien dénonçait des liens diplomatiques avec l'Afrique du Sud, la bourgeoisie a maintenu des liens commerciaux avec ce pays. D'abord, avant l'indépendance de Maurice, il y a eu 30,000 membres de cette bourgeoisie qui ont immigré vers l'Afrique du Sud et elle a constitué une colonie dans l'État de Natal. Dès lors, un lien étroit a été établi depuis ce temps avec les 10,000 compatriotes qui sont demeurés dans l'île¹¹⁵. Cette bourgeoisie ne forme que 5% de la population, cependant elle détient 80,5% de la richesse du pays¹¹⁶. Une panoplie de

gouvernements sont passés sous plusieurs bannières, la plupart professent l'idéologie du partage et la réduction de l'inégalité. Cependant, tous les gouvernements, qu'ils soient de gauche, de droite ou du centre ont composé avec cette bourgeoisie pour se maintenir au pouvoir et dans certains cas, le pouvoir a aidé cette bourgeoisie à s'enrichir davantage. Par exemple, le plan de diversification agricole et la zone franche industrielle ont été mis en oeuvre par et pour l'intérêt national. Cependant, la bourgeoisie s'est permise de contourner ces plans à son avantage. Au lieu, de planter du riz ou du blé pour la consommation locale, la bourgeoisie a choisi les produits qui peuvent être exportés à forte valeur ajoutée.

Néanmoins, selon Mannick, sans leur expérience et leur apport financier¹¹⁷, l'île n'aurait pas connu le succès de son développement économique¹¹⁸. Aujourd'hui, un nombre croissant de ceux qui sont riches et politiquement puissants parmi les Indiens, les Musulmans, les Chinois et les Métis se sont joints aux Franco-mauriciens dans la hiérarchie de la société mauricienne. En permettant l'accession des nouveaux riches dans leur rang, la bourgeoisie a récupéré son influence politique en plus de son influence économique, comme on dit "la boucle est bouclée", cela par la complicité des politiciens, et surtout au détriment de la classe laborieuse qui est perdante.

II.e La classe ouvrière mauricienne

Cette partie de la population est celle qui a le plus contribué au développement de l'île. De plus, c'est aussi le groupe qui a souffert le plus dans cette entreprise. Dès la colonisation hollandaise et française, elle subissait l'esclavage. Ensuite, à son émancipation dans la période anglaise, elle subissait une autre forme d'esclavage appelée "apprenti esclave" pendant quatre ans et travailleur engagé ou au contrat. De plus, elle subira les politiques, de souillure¹¹⁹, des contraintes, des extorsions, de l'oppression et de l'exploitation tant par les colons que par les autorités de l'époque qui étaient supposées les défendre. Là encore, sa situation ne sera pas mieux que pendant la période de l'esclavage. Ce n'est qu'après l'intervention des éminents juristes indiens que cette forme adoucissante de l'asservissement sera abolie et peu à peu la classe laborieuse fera des progrès.

Cependant, son émancipation totale demeure encore une lutte qui ne fait que continuer. Malgré le fait qu'ils aient le droit de vote, ils ne reçoivent que peu d'attention en ce moment. Cette partie de la population se compose de ceux qui ont leur force de travail à vendre comme l'unique moyen de subsistance. Ce sont aussi les personnes qui n'ont aucune qualification professionnelle et dont la famille ne fait pas partie de l'élite. Elles vivent un peu partout dans l'île, particulièrement dans les régions rurales. Elles ne produisent que très peu de moyen de

leur subsistance car elles ont été habituées ainsi. Beaucoup d'entre elles n'ont pas de travail permanent. De plus, certaines ne se font embaucher que dans la période de la coupe de la canne à sucre. D'autres n'ont qu'une maigre portion de terre à exploiter pour produire la subsistance de leur famille, nombreuse en particulier. C'est dans cette partie de la population que le niveau de scolarité est le moins élevé¹²⁰. Peu après l'indépendance, plus de 20% de cette population n'avaient pas de travail¹²¹. Ils vivaient une vie de subsistance favorable aux maladies et jouissaient d'une forme physique déficiente, ce qui avait une répercussion dans leur productivité et une baisse dans l'estime de soi et de leur morale.

De plus, la classe ouvrière est perdante au niveau politique car les érudits locaux qui veulent faire carrière dans la politique utilisent la classe ouvrière comme tremplin pour gravir la hiérarchie sociale et une fois établis, ces intellectuels issus pour la plupart de la classe moyenne ont tendance à courtiser l'élite locale. Ils privilégiaient le développement humain, la culture, la tolérance et la pluralité, mais en réalité leur politique contribue à marginaliser et à exclure la classe laborieuse. Ces politiciens continuent d'inciter la classe laborieuse à produire davantage tout en maintenant le salaire le plus bas possible (1000 francs Français par mois) et en réprimant les mouvements syndicaux. Ce gouvernement a permis la dégradation des conditions de travail surtout dans la zone franche¹²².

II.f La classe ouvrière et l'économie mauricienne

La classe ouvrière est sans doute celle qui a contribué le plus à l'économie mauricienne. La transformation d'une forêt vierge en des champs de canne n'est pas une entreprise facile. Les problèmes dans cette transformation sont les mêmes, qu'on soit esclave, travailleur engagé ou laboureur. C'est-à-dire que le statut importe peu, le sol mauricien avant qu'il se transforme en champs de canne a besoin que des tâches soient accomplies dans un ordre quelconque suivant un raisonnement économique préétabli. En outre, ce raisonnement économique ne rend souvent pas à César ce qui lui revient.

A l'île Maurice, la classe ouvrière a été déniée de tous les avantages qu'une amélioration économique pourrait lui procurer. En conséquence, l'élite et la classe moyenne sont les grandes bénéficiaires de la réussite économique. Il a fallu que la classe ouvrière entreprenne des luttes et forme des partis politiques comme le Mouvement Militant Mauricien pour se faire entendre. Cette problématique est importante pour comprendre la réalité de la lutte prolétarienne à Maurice. Par exemple, au niveau social, la lutte s'est faite dans l'organisation et l'éducation des travailleurs. Au niveau économique, la lutte a été pour la hausse des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Au niveau politique, cette lutte avait pour but de changer, en premier une constitution discriminatoire et de militer pour la représentation des travailleurs au sein du gouvernement par la

voie du suffrage universel. Enfin, cette lutte avait pour objectif de prendre le pouvoir et d'instaurer un gouvernement socialiste qui surveillerait les intérêts des travailleurs du pays. C'est dans cette perspective, que le gouvernement mauricien, après l'indépendance de l'île, avait mis sur pied une politique de développement économique basé sur la diversification pour créer du travail pour les plus démunis de la société. Certes, le gouvernement a livré la marchandise particulièrement dans la zone franche. Mais à quelle condition? En maintenant le salaire bas, comme les annonces publicitaires à l'étranger au frais de l'État pour attirer les investisseurs ensuite, en muselant les syndicats et la presse et surtout en polluant tout le paysage mauricien par l'industrialisation.

De plus, la répartition de cette croissance est faite d'une manière très inégalitaire entre les différents groupes sociaux. La classe ouvrière a écopé la facture de ce succès économique. Par exemple, la main-d'oeuvre de la zone franche constitue les oubliés de cette prospérité. Pour attirer les investisseurs, cette partie de l'économie a maintenu le salaire le plus bas possible. En conséquent, nous voyons une récurrence de ce qui s'est produit à la période de l'émancipation de l'esclavage. C'est-à-dire, une manque de motivation pour le travail qui résulte en un faible taux de productivité. Car avec 3,000 ou 4,000 roupies par mois, plusieurs membres de la famille doivent travailler pour survivre¹²³. De plus, avec l'emploi massif à bon marché créé dans les secteurs de l'industrie, nous constatons la

disparition de certains secteurs d'autoconsommation comme le lait, le boeuf et des légumes pour soutenir le marché local. Même si la classe laborieuse reçoit plus d'argent et qu'elle n'est plus au chômage comme auparavant, cela ne suffit pas surtout si le salaire est si bas et l'inflation se maintient dans les deux chiffres¹²⁴.

En outre, le plein emploi ne permet pas l'accession aux biens indispensables pour tous. Par exemple, les appareils électroniques sont disponibles en abondance sur le marché local, sauf qu'ils coûtent deux fois le prix canadien¹²⁵. En plus, les compagnies étrangères établies à Maurice ne cessent pas d'inciter la population à consommer davantage à travers la publicité dans les médias locaux. En conséquence, la classe ouvrière aliénée par l'incitation à la consommation subit le conditionnement voulu et planifié de la bourgeoisie.

En effet, malgré le succès économique, l'île Maurice projette le même paysage urbain et semi-rural de ses maisons inconfortables. De plus, l'accès impossible à des logements décents à tendance inflationniste encourage la hausse des prix de terrain sans oublier la spéculation foncière. Si une personne travaillant à temps plein ne peut pas se payer un logement décent, il ne faut pas chercher ailleurs la démotivation au travail. C'est là, l'origine du problème d'absentéisme, la baisse dans la production au travail etc. De plus, cela nous paraît très normal que cette condition prévaut au sein de la zone franche. Parce que la disparité entre les cols blancs et les cols bleus

est énorme à tous les niveaux.

Même si le gouvernement vante le coût de la main-d'oeuvre à bon marché pour encourager les investisseurs étrangers dans sa publicité, 42% des capitaux investis dans l'économie mauricienne proviennent de l'élite locale¹²⁶. Depuis la période de la colonisation, la bourgeoisie a accumulé une fortune colossale, en pratiquant une politique de minimisation du coût de la main-d'oeuvre¹²⁷. Actuellement, nous voyons l'application de la même politique dans la zone franche. Dans ces conditions, nous sommes réticent, à dire que le développement a été bénéfique pour la classe ouvrière.

Chapitre III. Le développement

III.a Historique

Après la deuxième guerre mondiale, un courant nationaliste déferlait un peu partout dans le tiers-monde. Dès lors, les pays de la périphérie¹²⁸ adoptèrent une politique de développement pour consolider leur indépendance du colonialisme, satisfaire les attentes croissantes du confort matériel des citoyens et pour faire partie du système international. Les pays du centre supporteront les ambitions de la périphérie en temps que partenaires du développement. Mais, ce partenariat des pays du Nord avait pour objectif primordial de maintenir une présence au Sud afin de lutter contre l'expansion du communisme. Les pays de

l'Ouest redoutaient que le rythme rapide de l'industrialisation des pays de l'Est se propage dans le tiers-monde. Ainsi, la théorie du développement émergera comme une variante du modèle de transformation sociale de l'Ouest¹²⁹. Les experts occidentaux ont entrepris d'exposer l'évolution des pays du tiers-monde d'après cette théorie et selon leur propre vision du monde. Depuis, le paradigme du développement a fait un long chemin et nous allons analyser dans ce qui suit le modèle du développement mauricien qui d'après "Mannick" est une reproduction du modèle de Taïwan, une petite île qui se trouve à environ 200 km au sud-est de la Chine¹³⁰.

III.b Le développement de Taïwan

Le Taïwan¹³¹ a connu une évolution de son développement en quatre étapes successives. La première étape débute au 17ème siècle (1624) avec la colonisation par les Hollandais. Pour exploiter l'île, les colons vont encourager les fermiers chinois à s'établir¹³². A cause d'une mode de production plus avancé que celui des indigènes, les fermiers chinois ont été choisis pour le peuplement de l'île en 1624. De plus, pour inciter les fermiers à demeurer dans l'île, les Hollandais fourniront des grains, des animaux pour les champs ainsi que des outils. Les colons offriront également des prêts et aideront les fermiers chinois pour la construction d'un système d'irrigation. En 1661, une guerre civile éclata en Chine et plusieurs milliers des Chinois

s'enfuirent au Taïwan. Avec le support des fermiers chinois déjà établis, les nouveaux arrivants chasseront les Hollandais du pays en 1662. Cela nous amène à la deuxième étape du développement de Formose, nom donné par les Portugais à Taïwan.

Après 1662, il y avait parmi les nouveaux immigrants des soldats et des officiers du gouvernement à qui furent allouées des grandes étendues de terre à exploiter. Comme la préparation de la terre et la construction d'un système d'irrigation étaient des tâches exigeantes, ces personnes vont louer leurs terres en portions plus petites à la paysannerie sans terre. Ainsi, une classe des bourgeois émergea dans l'île pour exploiter la paysannerie et s'accaparer des surplus de la production.

En 1683, la dynastie de Mandchou conquiert Formose et pendant deux siècles des Chinois immigreront vers Taïwan. Vers 1800, la population atteindra deux millions d'âmes et cette invasion des Chinois occasionnera des conflits avec les indigènes. Néanmoins, la colonisation permettra une croissance de la production locale comme le riz, le sucre, le thé et les légumes grâce au système d'irrigation en place et des surplus seront exportés. Par conséquent, le mode de production féodal disparaîtra. En outre, le peuplement de Formose et la croissance de la production créeront des inégalités et une stratification sociale. La bourgeoisie ne pouvait pas exploiter sans le concours de la paysannerie les grandes superficies de terre qu'elle avait reçues. Ainsi, deux types de propriétaires apparaîtront. D'une part, il y aura une petite élite qui sera le titulaire d'une

vaste étendue de terre et d'autre part, la paysannerie qui devra louer en petite portion (un hectare et la surface seulement) pour y demeurer et la cultiver. Cette classe ouvrière n'avait pas le moyen de préparer et cultiver la terre, alors elle empruntait du bourgeois pour investir dans le terrain (la surface) dont le sous-sol appartenait au bourgeois. En outre, la paysannerie remboursait son prêt avec un taux d'intérêt élevé et elle devait partager une grande partie de sa production (50 à 70 %) avec le bourgeois. En conséquence, la paysannerie devait travailler toute sa vie pour rembourser ses dettes. Ainsi, la majorité de la paysannerie vivra dans la pauvreté et la dépendance tandis que la bourgeoisie accumulera les surplus de la production et les plus values. Cette condition demeurera jusqu'au 19ième siècle jusqu'à la troisième phase avec la collaboration des Japonais¹³³.

Depuis 1868, le Japon s'intéressera à l'agriculture de Taïwan¹³⁴. En guerre contre la Chine (1894-1895), le Japon conquiert et annexe Taïwan. Ainsi, le Japon entreprendra de transformer l'île en une partie hautement développée et intégrée économiquement au Japon. Un petit secteur industriel sera mis en oeuvre, les infrastructures¹³⁵ et l'agriculture seront modernisées, l'irrigation sera améliorée, des insecticides, des pesticides, des fertilisants et des nouvelles semences seront introduits. Les japonais créeront des centres de service de l'agriculture où les fermiers recevront de l'aide afin de perfectionner leur méthode d'exploitation agricole. Les règlements pour l'octroi des crédits aux fermiers seront aussi

assouplis et une politique de plusieurs récoltes à la fois ainsi qu'une meilleure utilisation des terres agricoles sera encouragée. En conséquence, la plantation de riz augmenta de 40% et l'exportation de riz augmenta de 86,000 à 621,000 tonnes¹³⁶. La production du sucre augmenta de 18,000 à 1,000,000 tonnes. Ainsi, l'agriculture deviendra hautement sophistiquée¹³⁷ du point de vue commercial. En matière d'éducation, les Japonais ont contribué largement à son amélioration¹³⁸. Pour ce qui est de la santé, là aussi, il y eut des améliorations¹³⁹ et en conséquence, la population avait plus que doublé. De plus, la modernisation des infrastructures dans le secteur des communications en particulier sera le fer de lance pour l'émergence d'un État-nation uniforme. Le pays se transformera en une entité politique et culturelle cohérente. Cependant, les échanges entre le Japon et Taïwan seront inégaux à l'avantage du Japon qui exportera des biens manufacturés durables avec une plus-value vers Taïwan alors que ce dernier exportait les surplus des produits agricoles. Les Japonais ne feront rien pour corriger la distorsion dans la distribution des propriétés et la paupérisation de la paysannerie. La propriété privée fut poussée davantage. En effet, une petite élite possédait presque toutes les terres agricoles et la classe ouvrière dans la plupart des cas louait la terre agricole au prix des extorsions de toutes sortes comme intérêt élevé sur l'emprunt, partage de la récolte de 50 à 70%. Ainsi, la hausse dans la productivité favorisera largement la bourgeoisie tandis que la paysannerie devra faire des paiements malgré la

taille et la condition de la récolte. La période de la location de la terre était tellement courte que l'endettement de la classe ouvrière s'alourdissait.

Dans la dernière phase, Taïwan se prend de plus en plus en main. Les Japonais partiront avec leur savoir-faire et leur expertise, l'île redeviendra une partie de la Chine, mais en 1949, avec l'avènement du Communisme en Chine, deux millions de réfugiés nationalistes arrivèrent. Taïwan deviendra un État indépendant et souverain¹⁴⁰. Avec l'aide des Américains, les Taïwanais reconstruiront leur pays et vers 1951, la production atteindra le niveau d'avant guerre grâce à une politique de réforme rigoureuse de la terre agricole. Entre 1948 et 1953, et cela presque sans opposition de la bourgeoisie¹⁴¹, les premières mesures des nationalistes chinois au pouvoir était la réforme de la terre et celle du mode de production. Ainsi, la location de la terre agricole sera réduite et modifiée en faveur de la paysannerie. La durée sera prolongée de six ans au lieu d'un an. Effrayés des autres mesures qui feraient diminuer leurs profits, les bourgeois décidaient de vendre leurs terres. Par conséquent, la valeur de la terre diminuera et cela permettra à la paysannerie de posséder la terre qu'elle cultivait. En même temps, la terre appartenant au gouvernement sera mise en vente ou transformée en corporation publique. A ces ventes, la paysannerie sera servie en premier et le gouvernement mettra à la disposition de la paysannerie des prêts échelonnés sur dix ans et le paiement fut fixé à 32.5 % de la récolte au lieu de 37.5 % le prix de

location¹⁴². Cependant, la réforme la plus radicale eut lieu en 1953.

Le gouvernement avait la perception que la productivité serait augmentée si toute la paysannerie possédait sa terre agricole. Le but de cette réforme était d'éliminer le système de location de la terre. Ainsi, il fut établi une limite du nombre d'hectares que la paysannerie devait posséder et cultiver. En plus, cette limite fut établit selon la fertilité et le potentiel productif de la terre à savoir 3 hectares pour une terre irriguée et 6 hectares pour une terre non irriguée. De plus, si la terre était fertile, la superficie diminuait au-dessous de la limite précitée et le contraire pour une terre peu fertile. Ceux qui détenaient un excédent de la limite établie devaient le vendre au gouvernement au prix de 2 fois et demie de la récolte annuelle. Le gouvernement à son tour le revendait au même prix à ceux qui ne possédaient pas de terre et avec facilité de paiement. Le gouvernement mettait aussi à la disposition des fermiers d'autres prêts pour augmenter la productivité. Ainsi, quelque 140,000 hectares (350,000 arpents) de terre ont été distribués entre 200,000 petits fermiers. Avant la réforme, la moitié de la superficie de terre agricole était cultivée par des fermiers locataires, entre 1948 et 1959, 86% de la superficie de la terre agricole appartenaient à ceux qui la cultivaient. En conséquence, le revenu de la bourgeoisie qui détenait les surplus de la production fut nettement réduite de 25 % avant la deuxième guerre mondiale à 6% en 1959¹⁴³. Cette réforme permit d'augmenter le

revenu de ceux qui cultivaient la terre. En conséquence, cela a entraîné une hausse du niveau de vie dans la campagne et une distribution du revenu plus égalitaire qu'auparavant¹⁴⁴ entre la paysannerie et la bourgeoisie.

Partant de cette base d'un climat harmonieux dans la population et profitant des infrastructures améliorées, d'une population éduquée, héritage de la colonisation japonaise, du coût de la main-d'oeuvre à bon marché et de l'importante aide américaine, le gouvernement entreprit la diversification de l'économie. Le gouvernement contribua davantage à l'amélioration des infrastructures, fournit les services publics, fit la mise en oeuvre des industries lourdes (capital-intensive) et créa un climat d'investissement favorable aux entreprises privées par des abattements de taxe, des prêts industriels et créa un parc industriel avec des services (la zone franche) pour développer les industries orientées vers l'exportation. En conséquence, vers 1980, le sucre ne représentera que 5 % de toute l'exportation du pays. Les industries internationales s'implanteront dans l'île pour servir le marché local. Mais quand ce dernier se saturera le gouvernement optera pour la production des produits sophistiqués et durables comme les appareils électriques jusqu'à des ordinateurs en 1990. Depuis, l'économie de ce pays est en croissance et cela fait l'envie de beaucoup des pays y compris l'île Maurice.

III.c Le développement de Maurice

Le modèle mauricien de développement a débuté au milieu des années 1960. A cette époque, le gouvernement avait introduit des avantages fiscaux et tarifaires destinés à stimuler les activités de substitution aux importations.

La deuxième phase du développement coïncide avec l'ouverture de la zone franche en 1971 inspirée de Taïwan. En 1969, un an après l'indépendance, un gouvernement de coalition composé des partis politiques, le Parti Travailleurs (PTR), le Parti Mauricien Social Démocrate (PMSD) et, le Comité d'Action Musulmane (CAM), les plus importants de l'île est mis en place¹⁴⁵. A cette époque, le professeur Edward Lim Fat, membre du parti de la droite (le PMSD), fera une présentation à un congrès du sucre dans laquelle il avancera qu'après avoir visité Singapour, Hong Kong et Taïwan, l'île Maurice possédait les éléments nécessaires comme la stabilité politique, le niveau de salaire bas et le dynamisme des gens d'affaire pour l'implantation d'une Zone Franche (Export Processing Zone). Cette idée aura un impact positif immédiatement dans la presse locale, auprès la communauté des gens d'affaires et du gouvernement. Ce dernier approuvera le règlement sur la Zone Franche Mauricienne.

La troisième phase du développement de Maurice commence en 1983 avec le programme d'ajustement structurel mené par la Banque Mondiale et le FMI. C'est dans cette période que la zone franche prend son véritable essor avec l'investissement des capitaux

hong-kongais, taïwanais et les sociétés mauriciennes qui investissent les bénéfices des entreprises sucrières. Sept grands groupes réaliseront plus de 60 % de la production industrielle. La plupart de ces groupes sont issus des entreprises sucrières et sont dirigés depuis six générations par des mauriciens d'origine française et anglaise comme Weal, Ireland Blyth, Roger's, Harel Mallac ou Espitalier Noël entre autres¹⁴⁶. Dans les années 80, le développement reposait sur une gestion rigoureuse par la mise en oeuvre d'un programme de réajustement structurel basé sur une politique monétaire appropriée, sur la réduction du déficit budgétaire et la libéralisation des importations ainsi que la réduction des subventions sur certains produits de base et une politique salariale restrictive¹⁴⁷. Simultanément, le gouvernement mauricien suivra une politique de diversification économique, avec la promotion des secteurs industriel et touristique. La diversification de l'économie sera entreprise dans la période coloniale pour atténuer la dépendance de la monoculture de la canne. Ainsi, après avoir connu un rythme de développement sans précédent l'île connaîtra une stabilisation vers les années 1983-1988 pour des raisons de main-d'oeuvre, de l'automation et de conjoncture internationale. Ainsi, en 1983, l'île va orienter le développement de l'économie de la zone franche vers l'industrie du textile et cette industrie occupera une place primordiale dans l'économie de l'île. En 1988 cette industrie de vêtement comptera 408 des 591 entreprises et emploiera 77,233 des 89,080 personnes de la zone franche¹⁴⁸.

III.c.1 La zone franche

Ce terme désigne les industries de sous-traitance créées à Maurice depuis 1971. Ces industries produisent rien que pour l'exportation et bénéficient à cet effet de remises ou d'exemptions fiscales sur leurs opérations et d'autres avantages substantiels¹⁴⁹. Les entreprises de la zone franche sont réparties dans toute l'île. En plus du textile, la zone franche comprend d'autres industries manufacturières de pièces électroniques, montres électroniques, meubles, jouets, lames de rasoir, produits chimiques, meubles en rotins, pneus et produits plastiques entre autres. Les avantages accordés par la zone franche de Maurice pour attirer les investisseurs étrangers sont les suivants:

- exonération complète des droits de douane à l'importation des machines, équipements et pièces de rechange;
- exemption intégrale des droits de douane et taxes sur l'importation des matières premières, des composants, sauf l'alcool, les voitures et les produits pétroliers;
- paiement de l'impôt sur les sociétés au taux de 15 % pendant toute la durée de vie des entreprises orientées vers l'exportation;
- déduction intégrale de l'impôt sur les dividendes pendant les dix premières années d'existence de l'entreprise;
- libre rapatriement du capital, à l'exception des plus-values sur celui-ci et des dividendes;

- électricité à des tarifs préférentiels;
- emprunt bancaire à terme et fonds de roulement disponibles à des taux préférentiels de la Banque de développement;
- possibilités de souscrire au plan d'assurance à l'exportation géré par la Banque de développement;
- droit d'amortissement accéléré et de déduction fiscale pour les entreprises orientées vers l'exportation;
- potentialités de louer ou d'acheter des bâtiments industriels;
- abattement à 50 % sur dépôt du dossier, des frais d'enregistrement des terrains et des immeubles acquis par les nouvelles entreprises;
- permis de séjour et de travail aux investisseurs;
- des garanties formelles contre la nationalisation et une législation de travail adapté¹⁵⁰.

Cette zone franche industrielle s'accompagne d'une zone franche de services et d'un plan de développement hôtelier dont les avantages sont du même type. Différents avantages sont aussi offerts comme: des taux d'impôt sur le revenu modérés, des infrastructures en bon état, un bon réseau international de télécommunications et de nombreuses liaisons maritimes et aériennes avec le monde. En plus, des locaux industriels sont mis à la disposition des industriels qui viennent s'installer, ce qui accélère le démarrage de leur projet et minimise les coûts de départ. Les industries de la zone franche sont constamment dans la recherche pour la maximisation de leur profit malgré tous les incitatifs d'implantation offerts par le gouvernement qui visent

à réduire le coût de la production.

La zone franche est une conception de la droite et sert les intérêts de la bourgeoisie avant tout. Vu que l'industrie sucrière a atteint un niveau de saturation et qu'elle n'est plus rentable comme autrefois, la bourgeoisie cherche d'autres avenues où elle pourrait investir ses surplus. La zone franche est une occasion exceptionnelle pour la bourgeoisie. En élargissant le mode de production capitaliste à toute l'île Maurice, elle peut accroître sa masse de profit. La zone franche est un moyen pour reproduire et élargir les rapports de production capitaliste à Maurice car, comme condition de sa survie la bourgeoisie doit exploiter la main d'oeuvre locale. La zone franche a permis l'association de la bourgeoisie locale avec des étrangers qui possédaient les marchés (Europe, Afrique) et connaissaient parfaitement le monde international des affaires. Ainsi, la bourgeoisie locale peut rapatrier les profits à l'étranger et utiliser des moyens et des techniques modernes ainsi que le savoir-faire pour exploiter la classe ouvrière¹⁵¹. Selon Durand, les industries qui se sont installées dans la zone franche sont celles dont la prospérité suit le monde capitaliste et dépend de la conjoncture économique des grandes formations sociales dominantes. Ainsi, ces sociétés font le va-et-vient à travers le monde aux aléas des temps échangeant entre elles usines et ouvriers. Ces industries comme la "Career Co.Ltd" de la zone franche ne participent pas à l'industrialisation véritable du pays poussée vers l'indépendance économique nationale. Au

contraire, elle perpétue la déformation et plonge l'économie mauricienne dans une nouvelle dépendance¹⁵².

A l'exception d'investir dans l'industrie sucrière et la zone franche, la bourgeoisie refuse tout investissement dans les secteurs moins rentables mais qui seraient aussi bénéfiques sur le plan de l'intérêt national comme les cultures vivrières qui n'occupent que 1.6% des terres mauriciennes, le lait, le riz, le blé, la viande. La bourgeoisie maintient ainsi une relation de déformation-domination de l'économie mauricienne. Voilà les stratégies qui ont poussé les colons à saluer cette initiative qui avait pour but de développer le pays et pousser son économie aux aléas des marchés internationaux.

Sur le plan de l'embauche, la zone franche a créé des milliers d'emplois, mais très mal rétribués. Ce sont des emplois réservés dans la grande majorité aux femmes plus facilement surexploitées¹⁵³. Les salaires dans ce secteur sont bas et contrôlés par le gouvernement. Ils ne peuvent pas être décents afin d'inciter les entreprises à demeurer dans le pays. En conséquence, des milliers de travailleurs de la zone franche ne peuvent même pas reproduire la force de travail et ils sortiront usés de cette épreuve. Là encore, c'est la classe ouvrière qui contribue à enrichir les bourgeois locaux et étrangers qui ne s'intéressent qu'à fructifier leurs capitaux.

Il faut signaler que les entreprises de la zone franche appartiennent à des secteurs (textile, confection, jouet, etc.) où le taux de profit est des plus bas. Or, pour augmenter le

profit, il faut qu'ils accroissent le taux d'exploitation des travailleurs, c'est-à-dire en abaissant les salaires, en prolongeant le temps de travail ou encore en majorant d'autant celui du surtravail créateur de plus value. Pour atteindre ce but, il y a deux moyens. Soit l'embauche des travailleurs immigrés ou l'embauche des travailleurs des formations sociales dominées chez eux, là où le coût de production est le plus bas, là où les travailleurs vivent en partie dans un secteur d'auto-subsistance non capitaliste et non monétariste. Dans la zone franche mauricienne, les deux principes sont appliqués. Les travailleurs sont importés de la Chine et l'exploitation de classe ouvrière continue de plus belle.

Ainsi, malgré un résultat positif, il y a un rapport d'exploitation de la classe ouvrière si nous examinons l'objectif principal de la bourgeoisie qui est le profit. Donc, cette bourgeoisie depuis la colonisation a continué de profiter de la classe ouvrière et cela toujours sur une base de salaire. C'est-à-dire que dans la période de l'esclavage il n'y avait pas de salaire. Cependant, depuis que les esclaves deviennent des apprentis en passant par l'engagisme jusqu'à la zone franche la bourgeoisie joue sur une seule priorité: maintenir le salaire le plus bas possible et continuer l'exploitation des travailleurs. Les lois de santé et de sécurité au travail sont inefficaces ¹⁵⁴. De plus, les industries ne sont pas tenues de demeurer dans la zone franche après la période des «cadeaux». Elles déménagent en remerciant les travailleurs.

III.c.2 Le textile

L'industrie du textile est dominée par la confection bon marché, mais elle s'oriente vers le haut de gamme pour plusieurs raisons, entre autres le faible prix de vente de la confection à bon marché et la recherche constante de nouveaux marchés; la rapidité d'adaptation aux variations de la mode qui facilite la modernisation des structures et la hausse des salaires (+ 40% en 2 ans)¹⁵⁵. La zone franche mauricienne est dépendante des marchés européens, du coût de la main-d'oeuvre et celui des matières premières sans les restrictions de la rentrée des productions locales en Europe notamment la France, l'Angleterre et les États-Unis¹⁵⁶. Cette industrie emploie massivement les femmes et dans des conditions précaires. Selon Délia Blanco, la main-d'oeuvre dans l'industrie textile est entassée à 40 et 60 dans 30 mètres carrés, sans aération, ni sièges confortables souvent elles sont assises sur le sol, les conditions d'hygiène insupportable: 1 à 2 points d'eau pour 300 personnes et 2 sanitaires surtout pour une journée de 8 à 9 heures et seulement 20 minutes pour le déjeuner¹⁵⁷. Concernant la pollution, cette industrie nous fait passer de l'étape de la pollution à l'état organique à l'état chimique. La multiplication des industries polluantes (textiles, tanneries et sucre) ont contribué à empirer la situation. En plus, des eaux usées de l'industrie sucrière qui polluent les lagons les lacs et les cours d'eau depuis des

siècles et sans oublier leurs cheminés qui rejettent de quantités énormes de carbone dioxyde dans l'air. L'industrie textile s'associe à l'industrie sucrière pour précipiter la dégradation de l'environnement. Ces industries représentent un danger pour la santé des gens qui de près ou de loin sont en contact avec ces produits chimiques et dont nous ne connaissons que très peu. La nappe phréatique est polluée à cause de l'utilisation massive des insecticides, des herbicides, et des pesticides (44 kg de nitrate par an par habitant) est la conséquence du développement¹⁵⁸. Ces industries déjà rejetées au Centre parce qu'elles sont trop polluantes ont été encouragées dans l'île par des politiciens assoiffés d'un développement à outrance. En conséquence, les dégâts de ces industries sont très inquiétants pour la population.

III.c.3 La manufacture

Ce secteur de l'activité économique du pays avait connu une expansion dans les années 80. Des industries sophistiquées se sont implantées grâce à l'investissement favorable depuis la première phase du développement, la main-d'oeuvre à bon marché. Les usines qui fabriquent des composantes électroniques et celles du diamant sont les plus prometteuses. Néanmoins, le potentiel pour des développements futurs est limité à cause de la taille du marché local et de l'investissement requis dans ce secteur. D'autre part, la pollution des lagons par les déversements des

usines devient une préoccupation majeure pour les autorités. Avec le rythme de développement qu'a connu l'île Maurice avec la zone franche manufacturière, il y a eu augmentation du nombre des véhicules motorisés. En conséquence, cela a augmenté l'émission de gaz (monoxyde de carbone) dans l'atmosphère. Les usines pendant la période de coupe émettent des quantités importantes de gaz carbonique dans l'air. Toutefois, pour une île si petite et si peuplée avons-nous vraiment besoin d'autant de véhicules à Maurice? Là encore, les Mauriciens ont été poussés vers un consummateurisme à l'Occidentale. Cela continue de transformer non seulement le paysage locale, mais aussi il nous interpelle sur le style de vie que nous propose ce monde matériel.

III.c.4 L'Électronique

Parmi les nouveaux secteurs de la zone franche, l'industrie de l'électronique et la mécanique de précision sont prometteuses. Une des sociétés de cette industrie, "Ere ltée.", qui fabrique des circuits imprimés pour l'exportation a connu une augmentation de son chiffre d'affaire de 500,000 roupies en 1982 à 22 millions en 1992. Elle est passée par l'emploi de 2 à 60 personnes¹⁵⁹. Cette entreprise exporte déjà ses produits à Singapour, même, si le développement du secteur de l'électronique n'est qu'à son début. En bénéficiant, d'une main-d'oeuvre à fort niveau de scolarisation qui permet l'adaptation aux nouvelles technologies, importantes pour cette l'industrie, les responsables qui évoluent

dans ce secteur déclarent, que la fabrication des appareillages scientifiques, des équipements de laboratoire et des émetteurs de télévision pourront se faire à Maurice. Mais les ressources humaines et matérielles manquent dans ce secteur, car il y a peu d'écoles pour la formation des ouvriers et peu d'incitatives pour attirer les jeunes. Le gouvernement doit investir énormément dans les ressources (humaines et matérielles) pour démarrer ce secteur.

III.d La pêche

L'île Maurice a une zone importante de pêche grâce à des îles qui sont éparpillées dans l'Océan Indien comme Rodrigues, Agaléga, St. Brandon et les îles Chagos et des bancs situés entre Maurice et Seychelles "les bancs Saya de Malha, Nazareth et Speakers"¹⁶⁰, sont les régions où les Mauriciens pratiquent les différentes méthodes de pêche à savoir la pêche artisanale, la pêche sportive, la pêche en haute mer et la pêche industrielle.

La pêche artisanale rassemble quelques 2,677 pêcheurs dont 2000 pêchent à temps complet et 20 % d'entre eux sont groupés en coopératives. Les pêcheurs utilisent des pirogues en bois entre 7 et 10 mètres de long et équipées soit de voile ou de moteur ou bien les deux à la fois. Ils utilisent des techniques de pêche variées comme: lignes de fond, lignes traînantes, casiers, filets fixes, sennes et éperviers. Le volume de prise est d'environ 1,300 tonnes par an¹⁶¹. Les pêcheurs travaillent dans le lagon

et les alentours en particulier, mais de plus en plus ils se risquent en dehors du lagon pour plusieurs raisons: la pollution et des méthodes de pêches destructrices, comme le dynamitage du lagon. Les prises dans ce type de pêche sont composées des poissons qui vivent aux alentours de la barrière corallienne comme vieilles, perroquets, cordonniers, rougets, capitaines et pieuvres entre autres. Ces pêcheurs ramènent parfois des langoustes, des requins et des thons.

La pêche sportive est aussi en plein développement à Maurice. La prise annuelle est d'environ 400 tonnes par année¹⁶². Ce genre de pêche est pratiquée essentiellement par des touristes et des Franco-mauriciens qui recherchent les prises plus grosses comme le marlin géant, le requin et le thon. Munis des vedettes à moteur, les pêcheurs emploient la méthode de la ligne traînante.

En ce qui concerne la pêche en haute mer, des bateaux de 20 à 60 mètres avec des cales de congélation sont utilisés. Ce type de pêche est pratiquée dans les bancs de la région de Mascareignes. En plus de l'équipage dans ces bateaux une trentaine de pêcheurs s'embarquent avec une dizaine de pirogues. Arrivés sur les lieux, une équipe de trois pêcheurs par pirogue travaillent à la ligne de fond. La campagne dure 30 à 50 jours et les prises sont évaluées et distribuées par des grosses entreprises. En 1986, la prise était de 4627 tonnes de poisson. Les espèces sont les mêmes que celles prises dans le lagon¹⁶³. La pêche industrielle a été pratiquée pour la première fois dans

l'Océan Indien par les Mauriciens en 1979. Deux bateaux thoniers de 50 mètres pouvant transporter 420 tonnes de thon congelé sont en utilisation depuis. La prise annuelle de ce type de pêche est évaluée à quelques 6400 tonnes. Ces prises sont distribuées par des grosses sociétés qui s'occupent aussi de l'exportation (surtout du thon - 20% de la prise) vers l'Europe, la Grande Bretagne en particulier.

L'industrie de la pêche requiert une modernisation afin d'améliorer les prises annuelles. Cela passe par une bonne gestion des stocks existants, utilisation des méthodes sophistiquées pour l'inventaire des stocks comme des bouées et des ordinateurs ainsi que de l'amélioration des structures existantes¹⁶⁴. En plein milieu de l'Océan Indien, l'île Maurice importe pour des sommes importantes du poisson de toutes les sortes alors que des lagons des rivières ne manquent pas pour en produire localement. Selon Durand (Durand 1975, p.76), Maurice a importé pour 4,4 millions de roupies alors qu'elle en a expédié l'équivalent de 2,5 millions de roupies de thon au Japon. Cependant, les compagnies de pêche japonaises basées à Maurice prennent environ 25,000 tonnes de poisson par an. Cette exploitation japonaise des réserves mauriciennes contribuent à saper la demande sur le marché local. De plus, le personnel de ces compagnies est Japonais et que le savoir faire dans l'industrie demeure entre les mains des Japonais. Les pêcheurs mauriciens sont privés de la technique de pêche avancée des japonais.

III.e Le tourisme

Dans le but de diversifier et d'exploiter le soleil, la plage, la mer et le microcosme de différentes populations (Africain, Asiatique et Européen), le gouvernement continue le développement de l'industrie touristique. Ainsi, un lagon magnifique, un climat tropical, 160 km de plages et l'hospitalité des Mauriciens ont permis de rendre l'île attrayante pour les visiteurs. Le développement de l'industrie touristique débuta vers 1952 date à laquelle un groupe local Beachcomber ouvrait le premier hôtel. Depuis, 84 hôtels ont été construits¹⁶⁵. En 1993, le parc hôtelier avait une capacité de plus de 5,000¹⁶⁶ chambres. En 1968, 15,553 touristes anglais ont visité l'île tandis qu'en 1988, l'île a accueilli plus de 360,000 visiteurs de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. La clientèle touristique est composée majoritairement des visiteurs européens à 45 % (français à 19 % et 27% des Réunionnais), et 13 % des Sud-Africains¹⁶⁷. En 1989, les Allemands, les Italiens, les Anglais et les Suisses totalisaient 23 % des arrivées. Un maigre 3% des visiteurs étaient malgaches, japonais et taiwanais¹⁶⁸. Les périodes de haute fréquentation sont d'octobre à janvier et de juillet à août. Cette industrie est une source importante de devises étrangères pour le pays et génératrice d'emplois. Elle rapporte 4 milliards de roupies au gouvernement. En mars 1989, environ 7,200 personnes travaillaient dans ce secteur. Cela ne représentait que

3% de l'ensemble du marché de travail, mais en croissance de 6% par rapport à 1988¹⁶⁹. En plus des hôtels, les Mauriciens louent aussi des "bungalows privés, guest houses" et autres petites pensions de famille à travers l'île dont la plupart échappent à l'impôt et surtout n'offrent pas la gamme recherchée par le gouvernement mauricien. Les hôteliers réclament un contrôle de la part du gouvernement. Les hôteliers ne sont pas content des mesures du gouvernement pour interdire le droit d'atterrissage aux compagnies de vols nolisés.

Mais les Mauriciens sont en désaccord sur le nombre de visiteurs que l'île peut accueillir sans mettre en péril l'équilibre de l'environnement naturel et social. Surtout, pour ce qui se passe au nord de l'île où l'absence de plan d'occupation des sols, sans tout-à-l'égout, sans station d'épuration des eaux usées, sans réseaux routier et téléphonique adaptés est une préoccupation nationale. De plus en plus, le Mauricien est conscientisé au problème de l'environnement, de la lutte contre la pollution, de l'érosion des plages entre autres. Aussi, le tourisme privilégie les visiteurs en période de pénurie d'eau¹⁷⁰, des crustacés et la fréquentation des belles plages de l'île sont restreint aux locaux. En outre, le développement dans ce secteur ne crée pas des emplois en masse. Cette industrie n'est pas celle qui entraîne de nouvelles activités dans une formation sociale dominée, car les promoteurs importent presque tous les matériaux de construction et de décoration ainsi qu'une grande partie des produits alimentaires composant les repas.

Ainsi, les monopoles capitalistes des pays impérialistes non seulement exploitent les richesses nationales des formations sociales dominées, mais aussi, ils aliènent les biens de ces formations sociales, les privant ainsi de toute possibilité de développement. Par conséquent, privés des ressources et animés de l'appât du gain facile, les jeunes sont poussés à prélever les coraux et les coquillages pour les vendre pour quelques roupies aux touristes. Cet action a permis de bousculer l'équilibre de la vie marine dans les lagons. De plus, la pêche à l'arbalète et l'utilisation de la dynamite, malgré leur interdiction ont fait des dégâts irréparables. D'autre part, la pollution des lagons par les rejets des hôtels a contribué à la dégradation de la vie marine. Pour ce qui est de la pollution de l'air, nous voyons là aussi une dégradation assez prononcée. Le tourisme en raison de son effet sur la prostitution et la morale publique, la dignité de tout un peuple, les loisirs de la population, les prix de la corruption ainsi que de la colonisation culturelle, requiert un contrôle sévère.

III.f La finance

Un autre résultat de la diversification économique est le secteur de la haute finance. En 1988, le gouvernement a adopté une loi "Banking Act" qui permet aux banques de réaliser des opérations en dehors du territoire mauricien "Offshore" avec des non-résidents et en devises étrangères. Il est suivi en 1989 de

la création de la Bourse des valeurs, puis en 1992 de toute une législation destinée à favoriser les activités "offshore", dans le secteur des services (banques, assurances et opérations financières). En juillet 1992, deux textes de base ont été approuvés par le Parlement mauricien. Il s'agit de la MOBAA "Mauritius Offshore Business Activities Act" qui régit l'ensemble des activités du secteur offshore et crée une autorité unique, la MOBAA "Mauritius Offshore Business Activities Authority", et la OTA "Offshore Trusts Act", qui réglementent la gestion des investissements collectifs des sociétés. Selon le ministre des finances mauricien, il y a une diversification en cours dans ce secteur à savoir que des types d'activités comme la gestion de fonds, les services financiers internationaux, la domiciliation de sociétés, les services consultants internationaux, les immatriculations de navires et le financements pour l'achat ou la location d'avions¹⁷¹. Trois critères caractérisent une activité offshore. Elle doit être exclusivement conduite avec des non-résidents, se dérouler hors du territoire mauricien et en devises étrangères. De nombreux avantages fiscaux sont accordés aux sociétés s'implantant dans le secteur offshore: libre rapatriement des bénéfices, absence de contrôle des changes, exemption des taxes d'importation pour les équipements de la société et pour les voitures et les biens mobiliers de deux cadres expatriés par compagnie, absence de taxes sur les augmentations de capital. En plus, l'impôt sur les bénéfices nets réalisés par la société offshore a été ramené de 5 % à 0, tandis

que le taux de l'impôt sur les revenus du personnel expatrié est diminué de moitié par rapport au taux normal (le taux maximum se situe à 30 %) ¹⁷². La confidentialité de toutes les opérations est également garantie. En outre, une stabilité politique, le bilinguisme (anglais-français), l'encadrement juridique très flexible et l'existence des conventions de double imposition avec certains pays comme: l'Inde, l'Afrique du Sud, le Royaume Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Nouvelle Zélande et la Norvège font que l'île soit attrayante pour les banques étrangères, mais en 1993, il n'y avait que seulement 7 banques "Offshore" qui se sont installées.

La Bourse de valeur fait aussi partie du développement "Offshore". Elle a été créée en juillet 1989 et elle comprend deux marchés: la Cote Officielle et la Hors-Cote. Le marché "Cote Officielle" fut lancé en juillet 1989 avec 5 compagnies cotées. Il représente 19 compagnies à présent et sa capitalisation est passée d'un 1 à 6 milliards de roupies. Ce marché est réservé aux compagnies ayant un capital de plus 20 millions de roupies et un dossier financier détaillé doit être fourni aux autorités compétentes pour en faire partie de ce marché. Le marché hors cote a été créé en avril 1990. Il permet aux actionnaires des compagnies non cotées d'effectuer des transactions sur les titres qu'ils détiennent. Les conditions d'accès à ce marché sont moins rigoureuses ¹⁷³.

La création d'un Port Franc en 1992 est issue de la même stratégie, c'est-à-dire, faire de l'île Maurice une plaque

tournante des échanges entre l'Asie et l'Afrique. Ce secteur a été créé par un texte de loi le "Freeport Act" qui a été adopté en juillet 1992 par le Parlement. Il s'agit d'un port franc commercial et non industriel où les activités de transbordement, de stockage, de triage et de nettoyage, d'emballage et d'assemblage pourront être exercées. Les sociétés qui opéreront dans ce secteur pourront profiter des facilités de l'"Offshore Banking". Toutefois, seules les sociétés pratiquant des activités de réexportation pourront bénéficier des avantages accordés aux entreprises "offshores"¹⁷⁴.

Avec la fréquentation accrue des navires dans la région à cause du port franc, on augmente les risques de déversement de pétrole dans l'océan. Cela augmente les risques de polluer les plages de l'île si recherchées par les touristes. Des règlements font défaut dans ce secteur. Aussi pour contrer les problèmes de drogue, de blanchiment de l'argent, de la contrebande de toute sortes de matières, de la corruption, en un mot, du crime organisé une surveillance accrue et des lois sont nécessaires.

III. CONCLUSION

Le développement, c'est l'évolution d'une société, et non pas seulement des économies ou des appareils productifs, mais aussi l'ensemble des individus et des groupes, avec leurs pulsions et leurs intérêts, qui s'arrangent pour vivre en communauté dans des conditions qui changent constamment. Nous

abordons ces changements à travers les étapes historiques, les étapes économiques, les étapes de la formation et la lutte des classes sans oublier le modèle de développement économique de l'île Maurice, où nous avons indiqué les principales caractéristiques en expliquant le contraste avec celui de Taïwan. L'examen de ces divers aspects nous amène à la déduction suivante.

Au début de l'industrialisation de Taïwan, il y a eu une réforme agraire à l'avantage de la masse ouvrière et contre les intérêts de la bourgeoisie. Cette politique de réforme agraire a été le fer de lance du gouvernement taïwanais avec toutes les mesures de support à la paysannerie. Cette paysannerie recevait la terre en plus des mesures incitatives de la part des autorités comme l'achat des grains, facilité d'emprunt et de remboursement. Les mesures appliquées à Taïwan avaient pour objectif non seulement d'augmenter la production et une meilleure répartition des terres entre la population, mais aussi de valoriser le travail de la terre. Ainsi, le développement agraire à Taïwan a non seulement permis l'autosuffisance des produits de base de la population, mais il y a eu des surplus qui ont été utilisés ensuite pour l'industrialisation du pays.

Tandis qu'à Maurice les autorités ont choisi et incité la bourgeoisie pour créer des emplois dévalorisants et très mal payés. Les travailleurs ont été étiquetés de toutes sortes de qualificatifs: il ne veut pas travailler (absentéisme), il ne sont pas qualifiés ou ils ne travaillent pas bien, comme

autrefois où les esclaves à la période de l'engagement travaillaient moins bien que les engagés. Telles sont les dichotomies utilisées dans le temps et encore en pratique aujourd'hui contre la classe ouvrière. Cette politique a contribué à la dévalorisation des travailleurs, ce qui explique le haut taux d'absentéisme dans la zone franche.

Le développement économique manufacturier s'est produit en Europe et au Taïwan après le développement agricole, tandis qu'à Maurice, on met la charrue devant le boeuf. C'est-à-dire qu'on a privilégié le développement de la zone franche manufacturière. Cependant, la population ne se nourrit pas des tricots ou des appareils électroniques mais du riz, du blé, du lait entre autres. A Maurice, le développement a d'abord cherché à enrichir une bourgeoisie qui était déjà bien nantie et pas intéressée à encourager le développement de l'île. A peu près toutes les plantes poussent à Maurice et pourquoi pas le riz? Maurice est presque autosuffisant en pommes de terre, 12,770 tonnes, tomates 7315 tonnes, maïs 3790 tonnes, mais seulement 20 tonnes de riz¹⁷⁵. Plus de 90 % de la population consomme un plat de riz par jour, mais le pays ne produit que si peu. Cela est due à l'opposition de la bourgeoisie qui diversifie l'économie pour qu'elle soit à l'avantage de l'intérêt national. Car toute augmentation de la production de riz signifierait une diminution de la canne ce qui se traduirait à une diminution du profit de la bourgeoisie. Ainsi, Maurice vend des milliers de tonnes du sucre au prix inférieur du coût de la production et continue de

produire plus de cannes. Au lieu de mettre l'accent sur l'agriculture, la diversifier aux besoins du pays, on fabrique à Maurice pour le besoin des marchés extérieurs extrêmement volatiles.

Cependant comme autrefois, une petite minorité des gens continuent d'être des grands propriétaires et la masse qui travaille la terre, n'a pas de terre, rien que leur force de travail à vendre. Ce n'est pas le modèle de développement de Taïwan. Le modèle de développement qu'a choisi le pays, peut être considéré comme un modèle monétariste, où l'accent est mis sur les finances, la fluctuation, l'inflation et surtout où on privilégie le rendement. A Taïwan, la terre appartient à celui qui la travaille, mais à Maurice c'est le contraire. C'est une voie de développement boiteuse qui ne repose que sur les marchés étrangers et la compétition à n'en plus finir et à tout pourrir. Alors, qu'à Maurice, les moyens existent pour changer les structures de productions et corriger les erreurs du passé. Entre temps, l'exploitation continue, l'argent produit à Maurice avec le travail mauricien quitte impunément le pays au lieu d'être réinvesti dans le pays. Maurice a la capacité de transformer le sucre en produits finis, mais depuis des siècles elle n'exporte que de la matière première (sucre roux) pour les raffineries britanniques qui augmentent la valeur de la marchandise et accaparent les surplus¹⁷⁶.

Sans la modification dans la structure de production nous voyons que la politique économique du gouvernement est une

entrave pour l'intérêt national en ce qui concerne l'indépendance économique. Le pays dans ces conditions est privé d'une base solide nationale sur laquelle Maurice pourrait mettre en application une politique dans l'intérêt des tous et non en faveur d'une petite minorité.

C'est pourquoi le développement économique à Maurice est une politique de la droite et pour la droite. Dans ce type de développement l'accent et tous les incitatifs sont accordés au bourgeois afin qu'il crée des emplois pour le prolétaire et cela par l'approbation des gouvernements à tendance socialiste. Pour justifier cette politique les politiciens avancent que le travail est une meilleure gage pour l'amélioration du niveau de vie de la classe ouvrière, mais pas des emplois mal payés et dévalorisants. De plus, les emplois créés sont en majorité pour des femmes qui sont plus dociles que les hommes et donc facilement exploitables (bas salaires, mauvaises conditions de travail etc.). Par exemple, au début de 1994, les 536 entreprises de la zone franche employaient 60,400 femmes et seulement 25,300 hommes¹⁷⁷.

D'autre part, la bourgeoisie avide de profit se souci peu d'une politique d'autosuffisance pour le pays. Elle continue à orienter son effort sur des produits à forte valeur ajoutée pour maximiser son investissement et accumuler d'avantage. Cela grâce à la complicité des politiciens qui malgré leur allégeance à la classe ouvrière continuent de soutenir une politique de droite.

Organisés dans des partis politiques, nombreux sont les Mauriciens qui l'attaquent pour mettre fin à l'exploitation

capitaliste que subit la population, d'abord par l'oligarchie sucrière locale, ensuite par les sucriers britanniques et enfin par les nouveaux investisseurs de la zone franche.

Les politiciens anxieux de demeurer au pouvoir sont pris à jouer le jeu économique en faveur de la bourgeoisie. Par contre, la bourgeoisie en dictant un jeu en sa faveur se permet non seulement de consolider son pouvoir dans l'industrie sucrière, mais aussi de l'étendre à d'autres secteurs de l'activité économique du pays comme le tourisme, la manufacture, la finance et le service. De plus, la bourgeoisie ayant des gouvernements en sa faveur peut influencer les décisions politiques du pays. Le choix du modèle de développement est un exemple.

En conséquent, le développement économique de Maurice est une nouvelle forme de continuation de l'exploitation de la classe laborieuse par la bourgeoisie mauricienne. Car par le passé cette bourgeoisie se donnait des pouvoirs oppressifs or depuis 1968 elle a obtenu le consentement de tous les gouvernements qui se sont succédés. En outre, les gouvernements qui se disent de gauche, par leur nom, ont tous maintenu la structure économique colonialiste au détriment de l'exploitation de la classe ouvrière. De plus, les autorités du pays ont favorisé une politique affairiste et axée sur le gain sans répit, au détriment de la morale, de l'éthique et du sens de communauté. Les qualités dont la classe ouvrière avait su protéger malgré un passé oppressif, comme la coopération, la tolérance, l'entre-aide entre autres s'effritent rapidement. Elles laissent le champ

libre pour l'individualisme, le consommateurisme et la compétition à outrance. En outre, cette nouvelle mentalité des affaires et la poursuite du Dieu de la Roupie permet non seulement à maintenir le fossé de l'inégalité entre bourgeois et prolétaire, mais aussi elle favorise son extension tout en diluant tous les efforts qui iraient à l'encontre de l'intérêt bourgeois. Cependant, nous souhaitons que les politiciens de la génération montante fassent preuve de plus d'honnêteté et apportent les modifications nécessaires, pour permettre plus d'égalité dans le partage de la richesse nationale du pays. Cela est nécessaire pour l'amélioration du niveau de vie de la classe ouvrière du pays.

IV.

NOTES

1. George, Susan (1992), «The Debt Boomerang: How Third World Debt Harms Us All», Boulder, San Francisco, Westview Press, pp. 24-33.
2. Voir Banque Mondiale (1992), «le Rapport sur le développement dans le monde», pp.213.
3. Streeten, Paul (1993), «The Special Problems of Small Countries», World Development, vol. XXI, no. 2, février, pp. 197-202.
4. La zone franche est le résultat de la politique de développement, selon laquelle une partie du pays est aménagée en zone industrielle avec l'argent des contribuables mauriciens pour accueillir les industries étrangères.
5. Le gouvernement mauricien utilise les ressources nationales pour la formation de la classe ouvrière du pays afin à ce que cette dernière puisse être disponible à l'exploitation par les industriels étrangers.
6. Voir: Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2463, 22 décembre 1989, pp. 203-291.
7. Par exemple la réduction des tarifs douaniers et aucune contrôle sur les importations et les exportations.
8. Le gouvernement a aidé à créer une atmosphère favorable pour inciter les entreprises à s'installer dans la zone franche, en muselant les syndicats par des lois spéciales de travail.
9. Strahm, R.H. (1986), «Pourquoi sont-ils si pauvres?», Boudry, Suisse, Baconnière.
10. Mourba, S. (1979), «La Misère Noire», Port-Louis, Ile Maurice, Swan Printing, pp. 21.
11. «Mauritius Managing Success», World Bank: 1989.
12. Coderre, Denis, «Manuscrit pour les coopérants».
13. J'ai composé une définition dans le cadre de cette recherche selon l'ouvrage: «International Encyclopaedia of the Social Science» (1968), Macmillan Press, pp. 214-229.

14. Maurice, Bouvier Ajam et al (1975), « Dictionnaire économique et social », Éditions Sociales, Paris.
15. Le Petit Robert 1. (1984), pp. 1334, pp. 323, pp. 1543.
16. Provost, Joël (1986), « Les mots de l'économie », Paris, pp. 134-135.
17. Selon De Broglie, L. (1960), « Sur le sentier de la science », Paris, A. Michel, pp. 191.
18. Gilles, Ferréol et al. (1991), « Dictionnaire de Sociologie », Paris, Armand Collin, pp. 263.
19. Masset, Pierre (1970), Les 50 mots clés du Marxisme, Paris, Privat, pp. 30-35.
20. Pour la formation de la mono-culture nous verrons la formation de classe à Maurice. Pour l'économie esclavagiste nous vérifierons l'implantation du système de classe dans cette société et finalement pour l'économie post-indépendance nous allons voir le développement, la diversification et la perpétuation du système de classe en particuliers.
21. Bowman, L.W. (1991), « Mauritius, Democracy and Development in the Indian Ocean », Boulder, San Francisco, Westview Press, pp. 1.
22. Ibid. pp. 169.
23. La Réunion est un département français d'outre-mer et Rodrigues est un territoire mauricien. Source: Marquis De Visdelou-Guimbeau, « La découverte des îles Mascareignes par les Portugais », New York, 1940.
24. a. Voir de Toussaint, Auguste, l'« Histoire de l'île Maurice », Paris, Presse Universitaires de France, 1971.
25. a. Voir: Mannick, A.R (1989), « The Politics of Change », Dodo Books, Sussex, pp. 147.
b. L'île Tromelin fait objet de litige territorial entre le gouvernement mauricien et le gouvernement français.
26. Mannick, A.R. (1979), « Mauritius: The Development of a Plural Society », Nottingham, Spokesman, pp. 19-22.
27. D'après Mannick, l'île Maurice apparaît sur une carte Arabe du 7ème siècle sous l'appellation de « Dina-e-Arabi », ce qui veut dire l'île D'argent, car l'île était riche en ressource naturelle.

28. La date et la personne à qui on attribue la découverte est sujet de controverse. Source: Marquis De Visdelou-Guimbeau (1940), «La découverte des îles Mascareignes par les Portugais», New York, N.Y.
29. Mourba. S. (1979), «Misère Noire», Port-Louis, Ile Maurice, Swan Printing, pp. 14.
30. D'après Mannick, les Hollandais donneront le nom «Mauritius» en honneur de "Compte Maurice de Nassau", un dynaste Hollandais de l'époque.
31. Pour plus d'information concernant cette période, voir: «Premier Établissement des Néerlandais à Maurice» du Prince Roland Bonaparte, Paris, 1890.
32. Voici la définition du Petit Robert 1: C'est une substance parfumée provenant des concrétions intestinales des cachalots qui, rejetées, flottent à la surface de la mer; parfum très précieux extrait de cette substance.
33. Pour ce qui est du traitement des esclaves et la révolte de ce dernier, nous proposons le livre de: Mourba Suresh (1979), «Misère Noire», Ile Maurice, Port-Louis, Swan Printing, pp. 25-33.
34. Un service maritime sera établi entre Maurice et Aden en 1852 et l'île Maurice sera reliée par câble avec les Seychelles en 1893.
35. L'année officielle de l'abolition de l'esclavage est 1807 mais ce n'est qu'en 1835 que cette pratique prendra fin.
36. Mourba, S. (1979), «La Misère Noire», Port-Louis, Ile Maurice, Swan Printing, 1979, pp. 24-33.
37. Marina, Carter, «The Transition from Slave to Indentured Labour in Mauritius» dans Slavery and Abolition: A Journal of Slave and Post-Slave Studies, Vol. XIV, no 1, avril 1993, pp. 115-127.
38. a. Bissoondoyal, U., et Sibartie, A.L. (1990), «L'île Maurice et la révolution française», Moka, Ile Maurice, Institut Mahatma Gandhi, pp. 29-33.
- b. Voir Toussaint, Auguste (1977), «Le Mirage des Iles; Les négoce français aux mascareignes au XVIII^e siècle», AIX-EN-PROVENCE, Edisud et le concours du Centre National de la Recherche Scientifique et de l'Association des Chercheurs de l'Océan Indien, pp. 313.

39. Mourba, Suresh (1979), «Misère Noire», Port-louis, Ile Maurice, Swan Printing.
40. C'était le temps des soirées dansantes, des dîners-réceptions et des soirées théâtrales sans oublier des parties de chasse en forêt. C'était aussi l'époque de la mode de salon et de piano.
41. Voir: Mourba, S. (1979), «Misère Noire», Port-Louis, Ile Maurice, Swan Printing, pp. 25-34.
42. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen par laquelle les constituants affirmaient que "les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit". Source: Bissoondoyal, U. et Sibartie, A. L. (1990), «L'île Maurice et La Révolution Française» moka, Ile Maurice, Presse de l'institut Mahatma Gandhi.
43. Les termes coolie, engagés, travailleurs à contrat, laboureur engagé, paysannerie, ont été utilisés à l'identification des travailleurs Indiens.
44. Selon Mourba en 1821 l'industrie sucrière exportait 15 millions de livres de sucre. A l'arrivée des Indiens l'exportation du sucre après 1860 s'éleva à 316 millions de livres.
45. Selon Napal, la durée du contrat était de 5 ans. Le salaire des premiers travailleurs engagés en 1834 était de: 5 roupies par mois, une ration journalière de deux livres de riz, une demie livre de dholl, 2 oz. de sel, 2 oz. d'huile, 2 oz. de moutarde pour un homme et pour une femme le salaire était de 4 roupies par mois et comme ration elle recevait qu'une livre et demies de riz. Les hommes recevaient aussi annuellement un dhoti (habit Indien), 2 couvertures, 1 gilet et 2 casquettes. Les frais de retour étaient à la charge de l'employeur. A l'embarquement les engagés recevaient six mois de paie en avance soit 30 roupies.
46. Voir l'article de Marina Carter, «The Transition from Slave to Indentured Labour in Mauritius» dans Slavery and Abolition: A Journal of Slave and Post-Slave Studies, Vol. XIV, no. 1, avril 1993, pp. 121-127.
47. Ibid. pp. 121-177.
48. Ibid. pp. 121-126.
49. La famine, la misère et les maladies décimeront la communauté des esclaves affranchis et le reste de la population sera assimilée par la religion catholique au gré des colons exploités.

50. Ceux qui avaient survécu ces calamités ont été baptisés par l'église et cela a contribué à l'assimilation de ces esclaves.

51. a. Mourba, S. (1979), «La Misère Noire», Port-Louis, Ile Maurice, Swan Printing, pp. 37-39.

b. Napal, D. (1984), «British Mauritius», Port-Louis, Ile Maurice, Hart Printing, 1984, pp. 79.

52. D'après Mourba en 1936 la situation électorale était la suivante: pour une population blanche de 10,000 personnes il y avait 2,500 électeurs soit 25% de la population; et pour la population générale (qui ne sont pas blanc, indiens et chinois) de 111,000 personnes il y avait 39,000 électeurs soit 36%; tandis que pour une population de 270,000 Indo-Mauriciens il n'y que 2,710 électeurs soit 1 % de la population.

53. Napal, D. (1984), «British Mauritius», Port-Louis, Ile Maurice, Hart Printing, pp. 196-203.

54. Mourba, S. (1979), «La Misère Noire», Port-Louis, Ile Maurice, Swan Printing, pp. 48-54.

55. Nous faisons allusion ici à l'« Emigration Act du gouvernement britannique» de 1837.

56. L'île Maurice est indépendante depuis le 12 Mars 1968 et elle est devenue une république le 12 Mars 1992.

57. Mannick, A.R. (1989), «The Politics of Change» East Sussex, Dodo Books, pp. 8.

58. Selon Mourba au Qatar l'esclavage fut aboli le 10 avril 1952 par l'indemnisation à savoir 1,500 par homme et 1,000 roupies par femme fut offerte au propriétaire.

59. Napal, D. (1984), « British Mauritius, 1810-1948», Port-Louis, Ile Maurice, Hart printing, pp. 32-42.

60. Austen, H.C.M. (1935), «Naval History of Mauritius from 1715 to 1810», pp.35.

61. Une colonie Hollandaise de l'époque Soit Djakarta aujourd'hui la capitale de l'Indonésie.

62. Selon Mannick, la disproportion de sexe était de l'ordre de 1/3 en faveur des hommes. En 1648, les esclaves déserteurs seront nombreux dans la forêt de l'île et l'effort de les rattraper sera un échec. Les Hollandais essayeront d'augmenter la population de l'île par des esclaves et des forçats. Le peu de ce nombre qui avait survécu le voyage sur une ration de l'eau, de biscuit et du sel furent libérés dont certains étaient devenus des planteurs.

63. Selon Mannick, les gouverneurs nommés par la Compagnie des Indes Hollandaise ont été incompétent.

64. a. Napal, D. (1984), «British Mauritius 1810-1948», Port-Louis, Ile Maurice, Hart Printing, 1984.

b. Favoreau, L. (1970), «L'île Maurice», Paris, Éditions Berger-Levrault.

c. Lau Thi Keng, J.C. (1991), «Inter-éthnicité et politique à L'île Maurice», Paris, L'Harmattan.

65. Mourba, Suresh (1979), «Misère Noire», Port-Louis, Ile Maurice, Swan Printing, pp. 19.

66. Bissoondoyal, U. et Sibartie, A. L. (1990), «L'île Maurice et la Révolution Française», Moka, Ile Maurice, Institut Mahatma Gandhi, pp. 145.

67. Ibid. pp. 10.

68. Le négociant est celui est propriétaire d'un magasin tandis que le commerçant est celui qui fait de l'importation et de l'importation des produits et les planteurs est celui qui est propriétaire des champs de cane.

69. a. Mourba, S. (1979), «Misère Noire», Port-Louis, Ile Maurice, Swan Printing, pp. 80.

b. L'article VII qui prévoyait que "les habitants de l'île conserveront leur religion, leur loi et leurs coutumes" cependant ne fait pas mention de quelle religion, quelle loi et quelle coutume, cependant nous pensons que c'est ceux des dominants.

70. Mourba, S. (1979), «Misère Noire», Port-Louis, Ile Maurice, Swan Printing, pp.21.

71. Napal, D. (1984), «British Mauritius 1810-1948», Port-Louis, Ile Maurice, Hart Printing, pp. 174.

72. Ibid. pp. 32-54.

73. Ibid. pp. 30.

74. Carter, Marina (1993), «The Transition from slave to Indentured labour in Mauritius», Slavery and Abolition: A journal of Slave and Post-slave studies, vol. XIV, no. 1, avril, pp. 117.

75. Selon Marina Carter, le salaire vers 1840 étaient plus bas que celui de la Jamaïque, du Trinidad et de la Guyane Britannique.

76. Carter, Marina (1993), «The Transition from slave to Indentured labour in Mauritius», Slavery and Abolition: A journal of Slave and Post-slave studies, vol. XIV, no. 1, avril, pp. 125.
77. Ibid. pp. 122-126.
78. Selon Napal, à l'abolition de l'esclavage les colons décidèrent d'investir leur montant d'indemnisation dans les travailleurs indiens car ils avaient découvert que les travailleurs volontaires étaient plus productifs que les esclaves. Alors à partir de 1834 les colons faisaient appel au travail engagé venu des Indes.
79. Napal, D. (1984), «British Mauritius 1810-1948», Port-Louis, Ile Maurice, Hart printing, pp. 79.
80. Napal, D (1984), «British Mauritius 1810-1948», Port-Louis, Ile Maurice, Hart Printing, pp. 203.
81. Des travailleurs qui acceptent des conditions de travail et remplacent certains de leur collègues qui réclament ou qui militent pour une meilleure condition. Ils sont plus connus comme des briseurs de grève.
82. Voir l'ordonnance No. 31, article 41 de 1867 (Napal D. pp.145), qui stipulait que les travailleurs engagés uniquement devraient avoir en leurs possessions en tout temps des passes et une permission de se déplacer d'un district à l'autre.
83. Napal, D. (1984), «British Mauritius 1810-1948», Port-Louis, Ile Maurice, Hart Printing, pp. 123-132.
84. Ibid. pp. 173-190.
85. Ibid. pp. 173.
86. Selon Mannick, A. R., en 1864 il y avait 300 petites usines et en 1911 ils seront que 60 mais plus complexe pp.79.
87. a. Cette partie de la population était composée des mulâtres (un mélange d'Africain et d'Européen) qui ont tendance à renier leur appartenance africaine. C'est pourquoi nous ne pouvons les classer parmi l'appellation "gens de couleurs".
- b. Certains hauts gradés catholiques de sa majesté comme le gouverneur Pope Hennessy seront aussi indifférents aux problèmes des engagés.
88. Mannick, A. R. (1979), «Mauritius: The Development of a plural Society», Nottingham, Spokesman, pp. 120-137.

89. Selon Mannick: le communalisme se réfère à des groupes religieux ou ethnique qui agit comme une entité politique. Source: Mannick, A.R. (1982), « Modern Mauritius: The politics of decolonisation», Bloomington, Indiana University Press, pp. 207.

90. C'est une méthode de gestion des colonies que les Anglais sont connus pour. Elle consiste à diviser une société en deux ou plusieurs parties et de nourrir un conflit entre les différents éléments de la société, en suite les Anglais apparaissent comme médiateur. Par exemple elle a été utilisée en Inde avec les Hindous et les Musulmans. Cela avait abouti à la création d'un État musulman le Pakistan avant l'indépendance de l'Inde.

91. Bowman, L. W. (1991), «Mauritius: Democracy and Development in the Indian Ocean, Boulder, San Francisco, Westview Press, pp. 103.

92. Mannick, A. R. (1979), «Mauritius: The Development of a Plural Society», Nottingham, Spokesman, pp.79.

93. L'année à laquelle cet accord entrera en vigueur à partir de 1953.

94. Bowman, L. W. (1991), «Mauritius: Democracy and Development in the Indian Ocean, Boulder, San Francisco, Westview Press, pp. 105.

95. Ibid pp. 105

96. Selon Bowman 60% de culture détruite en 1960, en 1975 et 1980 un tiers de culture sera détruite et en 1989 la production diminuera de 75,000 tonnes.

97. Bowman, L. W. (1991), «Mauritius: Democracy and Development in the Indian Ocean, Boulder, San Francisco, Westview Press, pp. 108.

98. Ibid. pp. 110.

99. Le terme bourgeois s'applique à ceux qui possèdent les manufactures, les grands commerçants et les grands établissements sucriers. Elle détient le pouvoir économique. Aujourd'hui même cette classe a subi une assimilation c'est-à-dire que la bourgeoisie n'est pas composée des Mauriciens descendants des colons d'origine européenne seulement mais aussi des Mauriciens d'origine africaine et asiatique. Cependant la classe laborieuse elle est demeurée toujours un mélange des asiatiques et africains.

100. Durand, J. P. et Joyce (1975), «L'île Maurice quelle indépendance?», Paris, Anthropos, pp. 58-59.
101. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no.2463, 22 janvier 1993. pp. 220.
102. Il y a plusieurs ouvrages sur les divers héritages ethniques de Maurice. Voir: Bowman, L. W. (1991), «Mauritius, Democracy and Development in the Indian Ocean», Boulder, San Francisco, Westview Press, pp. 174-175.
103. Les membres de ce groupe sont identifiés dans la constitution de Maurice comme quiconque qui n'apparaît pas, selon son style de vie, à faire parti du groupe Hindou, Musulman et Chinois.
104. Bowman, L.W. (1991), «Mauritius: Democracy and development in the Indian Ocean» Boulder, San Francisco, Westview Press, pp. 44-46.
105. Ibid. pp. 44-50.
106. Ibidem pp. 44-45.
107. Ibid. pp. 47-48.
108. Ibid. pp. 45.
109. Ibid. pp. 45-46.
110. Ici les petits planteurs sont ceux qui possèdent au moins 50 arpents ou plus de terre agricole.
111. Le terme hindou se réfère à une religion de l'Inde et non aux Indiens.
112. Ce terme s'applique à tous les chrétiens qui ne revendique pas d'appartenance européenne ou asiatique. Cela inclut les noirs d'origine africaine et malgache, les gens de couleur qui sont d'origine mélangés (africain-européen, indien-européens et chinois-européens). Ce groupe contient aussi des créole-chinois et des tamoul chrétiens.
113. Il y a discrimination systémique envers les étudiants issue de la classe laborieuse. Ils ne sont pas à même pied d'égalité au départ dans la compétition pour obtenir une bourse pour les études supérieures. Car la classe moyenne et l'élite sont mieux équipées financièrement et techniquement pour préparer leur enfants à ces compétitions. Par exemple souvent le moyen financier fait défaut chez la classe ouvrière en plus de support moral et psychologique. C'est pourquoi les étudiants issues de ce groupe sont rarement dans la liste des boursiers or l'objectif au

départ de cette politique de la bourse était de permettre aux étudiants doués dans cette classe la possibilité de continuer les études avancées.

114. Selon Mannick la communauté de l'élite blanche est tellement hermétique que les infirmières issue de cette souche ne soignent que des Blancs. De plus l'auteur avance que les éléments masculins qui ne peuvent pas maintenir la compétition avec les autres races et qui ne peuvent pas être absorbés par l'industrie sucrière sont envoyés en Australie et l'Afrique du Sud où ils pouvaient prendre des emplois de basse classe.

115. Mannick, A. R. (1989), "Mauritius the politics of change", East Sussex, Dodo Books, pp. 154.

116. Ibid. pp. 164.

117. La bourgeoisie a accumulé une richesse colossale grâce à l'exploitation de la classe ouvrière qui était dans le temps sous le joug de l'esclavage et qui a souffert une autre forme d'esclavage qu'on appelle travailleur à contrat ou engagé.

118. Mannick, A.R. (1989), «Mauritius the Politics of Change», East Sussex, Dodo Books, pp.12.

119. Selon Mourba c'était une politique des colons qui humiliaient les descendants d'esclave et coolie. Par exemple on jetait de la mélasse sur les habits propres des enfants des esclaves et des coolies. Si un coolie était trop bien habillé, on le plongeait dans un baril de mélasse pour lui apprendre la modestie. Les enfants des esclaves affranchis qui se rendaient à l'église le dimanche dans des vêtements propres se voyaient offrir 50 sous (trois jours de paie d'un travailleur adulte) pour aller jouer dans le bassin de fumier ou de la mélasse. La souillure pratiquée au niveau de la sexualité fut terrible chez les femmes africaines et indiennes. Des filles créoles et indiennes convoitées et recherchées furent violées. Ces actes répréhensibles furent aisément qualifiés de consentement par implication et conduite ultérieure.

120. Une famille pauvre ne pouvait permettre l'éducation de leur enfant qu'au niveau primaire c'est-à-dire de cinq à douze ans. Ces enfants à leur sortie de l'école n'étaient pas admissibles à l'emploi, il leur fallait attendre entre quatre à six ans. Et certains même après cette période n'avaient pas d'emploi.

121. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2463, 22 janvier 1993, pp. 208.

122. Le salaire moyen mensuel est passé de 2,815 roupies en 1988 à 4,530 roupies en 1992. Soit de 911 FF à 1466 FF par mois ou de \$ 160.00 à \$ 257.00 par mois. Le FF valait 3.09 roupies et le \$ à 17.64 roupies en janvier 1993. Source: Marchés tropicaux et Méditerranéens, no. 2463, 22 janvier 1993, pp. 208-209.

123. Blanco, Délia (1994), «Ile Maurice: le miracle a son revers», Croissance, no. 368, février pp. 22.

124. Durand, J.P et Joyce (1975), «L'île Maurice quelle indépendance», Paris, Anthropos.

125. Par exemple une télévision couleur 21 pouces de fabrication européenne ou japonaise coûte plus de deux milles dollars.

126. Voir: L'article de Dordain, D. et Hein, P. (1989), « Économie et industrialisation: le cas de l'île Maurice» dans Afrique Contemporaine, no. 152, avril, pp. 21.

127. A titre de comparaison les salaires à Maurice sont cinq fois inférieurs à ceux de Hong-Kong; six fois inférieurs à ceux de la Corée du Sud et inférieur de moitié à ceux de la Tunisie. Source: Marché Tropicaux et Méditerranéens, no. 2302, 22 décembre 1989, pp. 3710.

128. Nous utilisons les mots: périphérie, tiers-monde, colonie, Sud et pays en voie de développement pour les pays sous développés contrairement à centre, nord et pays développés pour les pays industrialisés.

129. La théorie de la modernité dégage les caractéristiques des formes de société, formule un mouvement hiérarchique (société féodale dans la quelle la croissance économique est à un niveau bas, mais où existe un potentiel de changement positif à la modernité) et présente la société occidentale comme un point culminant de l'évolution historique.

130. Mannick, A. R. (1989), « Mauritius, the Politics of Change» East Sussex, Dodo Books, pp. 102.

131. Mannick, A. R. (1979), «Mauritius: The Development of a Plural Society» Spokesman, Nottingham, pp. 77.

132. Reitsma, H. A. et Kleinpenning, J.M.G. (1989), «Third World in Perspective», Assen, The Netherlands, Van Gorcum, pp. 360.

133. Ibid. pp. 360-364.

134. Inspirer des puissances de l'Ouest le pays du soleil levant décida de devenir une puissance industrielle et militaire moderne et s'intéressa à devenir un empire

coloniale afin de se protéger contre les autres puissances coloniales.

135. Reitsma, H. A., Kleinpenning, J.M.G. (1989), «Third World in Perspective», Assen, The Netherlands, Van Gorcum, pp. 368-369.

136. Ibid. pp. 365.

137. Selon Reitsma et Kleinpenning l'agriculture avait connu une augmentation de 133% et l'exportation (agriculture + industrie) augmentait de 361%.

138. Selon Reitsma et Kleinpenning le nombre des écoles élémentaire fut augmenté, l'étude collégiale fut réinstallée et des écoles vocationnelles ainsi que des universités (pp.370).

139. Selon Reitsma et Kleinpenning il y avait beaucoup des opiomanes parmi les adultes et grâce à des mesures énergiques après une génération il en restait plus des opiomanes. L'amélioration des services de santé, des facilité médicaux et les conditions hygiéniques permit à baissé le taux de mortalité de 2.5% à 1.8% entre 1925 à 1943 sans oublier que le taux de natalité demeura élevé pour cette période à environ 4.5%.

140. Les nationalistes chinois Kuomintang (KMT) dirigé par Chiang Kai-Shek prendra le pouvoir en 1949 et la maintiendra jusqu'à 1987-88. La loi martiale durera 38 L'armée permit seulement le KMT au pouvoir et les indigènes fut exclus jusqu'à la création de la "Democratic Progressive Party (DPP)" en 1978 où la situation changera.

141. L'élite craignait des mesure encore plus rigoureuse si Taïwan devenait communiste ou conquit par la Chine. D'autres raisons sont l'absence des bourgeois Taïwanais au pouvoir, la présence de l'armée, l'institution de la loi martiale et la restriction des libertés politiques.

142. Reitsma, H. A., Kleinpenning, J.M.G. (1989), «Third World in Perspective», Assen, The Netherlands, Van Gorcum, pp. 372-373.

143. Ibid pp. 373.

144. Selon Reitsma et Kleinpenning la mesure de partage de revenu "Gini Coefficient (GC)" était à plus de 50 en 1953, dix ans plus tard le GC était à 32 et vers 1973 le GC indiquait 29, ce qui veut dire qu'il y a plus d'égalité aujourd'hui

qu'auparavant.

145. Le PTR est un parti politique de la gauche et le PMSD est un parti politique de droite.

146. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2302, 22 décembre 1989, pp. 3710-3711.

147. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2365, 8 mars 1991, pp.631.

148. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no.2302, 22 décembre 1989, pp. 3709.

149. CERSOI (1984), «L'île Maurice sociale économique et politique (1974-1980)», Aix-Marseille, Presses universitaires d'Aix-Marseille, pp. 242.

150. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2302, 22 décembre 1993, pp. 3709-3710.

151. Durand, J.P. et Joyce (1975), « L'île Maurice, quelle indépendance» Paris, Anthropos, pp. 102-103.

152. Durand, J. P. et Joyce (1975), pp. 100-106.

153. Ibid. pp. 100-101.

154. Voir L'article de Blanco, Délia dans la revue Croissance, no. 368, février 1994, pp. 22-24.

155. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2302, 22 décembre 1989, pp. 3712.

156. Kurian, George Thomas (1992), « Encyclopédie du Tiers-monde», 4ème édition, vol. XI, pp. 1271-1272.

157. Voir l'article de Blanco, Délia dans la revue Croissance, no. 368, février 1994, pp. 22-24.

158. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2302, 22 décembre 1989, pp. 3726-3727.

159. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2463, 22 janvier 1993, pp.224-225.

160. Voir: Toussaint, Auguste (1977), «LE MIRAGE DES ILES, Le négoce français aux Mascareignes au XVIII^e siècle» AIX-EN-PROVENCE, Centre National de la Recherche Scientifique et de l'Association des Chercheurs de l'Océan Indien et EDISUD, pp. 19.

161. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2302, 22 décembre 1989, pp. 3707-3708.
162. Ibid. pp. 3707.
163. Ibid. pp. 3707.
164. «Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2302, 22 décembre 1989, pp. 3703-3708.
165. Jeune Afrique, no. 1708, 30 septembre au 6 octobre 1993, pp. 46-47.
166. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no 2463, 22 janvier 1993, pp. 216.
167. Jeune Afrique, no. 1708, 30 septembre au 6 octobre 1993, pp. 46-47.
168. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2302, 22 décembre 1989, pp. 3719.
169. Ibid. pp. 3719.
170. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2463, 22 janvier 1993, pp. 216-218.
171. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2463, 22 janvier 1993, pp. 225.
172. Marchés Tropicaux et méditerranéens, no. 2463, 22 janvier 1993, pp. 225-226.
173. Ibid. pp. 226-227.
174. Ibid. pp. 227.
175. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2302, 22 décembre, 1989, pp. 3704.
176. La tentative de produire différente variété de sucre comme le sucre organique est très récente.
177. Marchés Tropicaux et Méditerranéens, no. 2531, 3 juin 1994, pp. 1140.

v.

ANNEXES.

ANNEXE 1

Mouvement de la population esclave de 1767 à 1817

Années	Nombre d'esclaves	Augmentation		Diminution		Reste
		Naissance	Importation	Décès	Affranchis	
1767-					69	
1771	8564	285	5200	253	92	9106
1772-	8	6		6	111	9
1776	1137		5000		127	1190
1777-	88	379		338	158	75
1781	1344	1	2300	2	204	1370
1782-	37				227	71
1786	1527	448	6500	403	283	1594
1787-	87	6	1080	2	786	69
1791	1929		0		770	2042
1792-	89	539		458		45
1796	2445	1	8700	2		2507
1797-	31					54
1801	2766	643	6700	578		2840
1802-	75	1		7		71
1806	3233		9200			3331
1807-	79	825		742		35
1811	3624	8	4500	4		3667
1812-	95					18
1817	4432	922	3000	829		3690
	81	1		7		63
		107				
		67		969		
		120		1		
		81		108		
		123		72		
		86		111		
				69		

Source: Baron A.M d'Unienville, *Statistique de l'île Maurice*, Paris, G. Barba, 1838, tableau 1. in Arno Toni et Orian Claude (1986), «*Ile Maurice une société Multiraciale*, Paris, L'Harmattan.

ANNEXE 2

Mouvement des immigrants indiens entre 1834-1900

Année	Arrivages		Départ		Immigrants		
	H	F	H	F	H	F	TOTAL LE
1834-	243			33	2368		2460
1839	35	951	648	63	7	918	5
1840-	495		100	8	3942		4705
1845	24	826	98	21	6	7624	0
1846-	387	2	158	18	2286		2808
1851	02		36	32	6	5219	5
1852-	659	733	186	13	4723	1723	6447
1857	18	7	83	45	5	6	1
1858-	829	204	192	70	6375	2920	9295
1863	84	48	34	44	0	7	7
1864-	277	337	146	05	1317		1925
1869	85	77	06	55	9	6071	0
1870-	212	104	147	40			1055
1875	04	76	31	36	6473	4083	6
1876-			108	91	-		-
1881	744	962	20	39	3375	42	3333
1882-	5	3		52	-	-	-
1887			983	19	2285	525	2810
1888-	754	373	1	95			
1893	6	3		17	802	817	1619
1894-			614	73	-		-
1900	694	342	2		1384	96	1288
	4	7					
			639				
	500	281	2				
	8	2					
		186					
		9					

Source: A. Beejadhur, *Les indiens à l'Ile Maurice*, Port-Louis, 1935. in Arno Toni et Orian Claude (1986), «*Ile Maurice une Société Multiraciale*, Multiraciale, Paris, L'Harmattan, pp. 174-175.

ANNEXE 3

L'organigramme de l'industrie sucrière

MINISTRY OF AGRICULTURE FISHERIES AND NATURAL RESOURCES			
MAURITIUS SUGAR AUTHORITY			
PARASTATAL ORGANISATION	EXTENSION AND RESEARCH	PRODUCERS ORGANISATIONS	WORKERS ORGANISATIONS
<ul style="list-style-type: none"> -Cane Planters and Millers Arbitration Board - Mauritius Sugar Terminal Corporation -Sugar Industries Development Fund -Sugar Insurance Board -Sugar Industry Labour Welfare Fund -Sugar planters Mechanical Pool Corporation 	<ul style="list-style-type: none"> -Extension Services Ministry of Agriculture -Farmers Service Centers -Food and Agricultural Research Council -Mauritius Sugar Industry Research institute 	<ul style="list-style-type: none"> -Mauritius Cane Growers Association -Mauritius Chamber Of Agriculture -Mauritius Cooperrative and Agricultural Federation -Mauritius Planters Association -Mauritius Sugar Producers Association -Mauritius Sugarcane Planters Association -Mauritius Sugar Syndicate -Public Relation Service of the Sugar Industry 	<ul style="list-style-type: none"> -Artisans and General Workers Union -Organisation de l'Unité des Artisans -Plantation Workers Union -Sugar Industry Labourers Union -Sugar Industry Overseers Association -Sugar Industry Staff Employees Association -Union of Artisans of the Sugar Industry

Source: BOWMAN W. Larry, *Mauritius: Democracy and Development in the Indian Ocean*, Boulder, San Francisco, Westview Press, 1991, pp.110.

VI.

BIBLIOGRAPHIE.

1. AMIT, H.R. et RILEY, J.N. (1977), "Report of Proceedings: National Development Seminar, Mauritius 1977" Coady International Institute, St. Francis Xavier University Antigonish, Nova. Scotia.
2. ARNO, Toni (1986), *L'Ile Maurice, une société multiraciale*, Paris, L'Harmattan.
3. ASSIDON, Elsa (1990), "Ile Maurice, ajustement et développement, 1979-1989. Une dépendance extérieure protégée", Tiers-monde 31 (122), juin, pp. 437-460.
4. AUSTEN, H.C.M. (1935), *Naval History of Mauritius (1715-1810)*, Port-Louis, Mauritius, Government Printer.
5. BEEJADHUR, A. (1935), *Les Indiens à Ile Maurice*, Port-Louis, Ile Maurice, La Typographie Moderne.
6. BENNETT, Pramila Ramgulam (1992), *MAURITIUS*, Oxford, Clío Presse.
7. BISSOONDOYAL, U. et SIBARTIE, A.L. (1990), *L'Ile Maurice et la révolution française*, Moka, Ile Maurice, Mahatma Gandhi, Institute Press.
8. BLOIS, Jacques (1984), "L'Ile Maurice, ancienne Ile de France: une démocratie en voie de développement", Paysans, vol. XIX, no. 168, novembre, pp. 38-46.
9. BOUVIER, M. A. et al. (1975), *Dictionnaire économique et social*, Paris, Éditions sociales.
10. BOWMAN, Larry W. (1991), *MAURITIUS Democracy and Development in the Indian Ocean*, Boulder, San Francisco, Westview Press.
11. BROGLIE, L. (1960), *Sur le sentier de la science*, Paris, A. Michel.
12. CARFANTAN, J. Y. et CONDAMINES, C. (1980), *Qui a peur du tiers monde? Rapport Nord-Sud: les faits*, Paris, Éditions du Seuil.

13. CARTER, Marina (1993), *The Transition from Slave to Indentured Labour in Mauritius, Slavery and Abolition: A journal of Slave and Post-Slave Studies*, vol. XIV, no.1 avril, pp. 115-127.
14. CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE SUR LES SOCIÉTÉS DE L'OCÉAN INDIEN CERSOI (1984), *L'île Maurice, sociale, économique et politique (1974-19800)*, Aix-en-Provence, Presse Universitaires D'Aix-Marseille.
15. CRITCHFIELD, R. (1973), *Octave and Prem: Grand Gaube Village, Mauritius in Golden Bowl be Broken; Peasant Life in Four Cultures*, Bloomington, Indiana University Press.
16. DÉLIA, Blanco (1994), "Ile Maurice: le miracle a son revers", Croissance, no. 368, février, pp. 15-22.
17. DORDAIN, Dominique et HEIN, Philippe (1989), "Économie ouverture et industrialisation: le cas de l'île Maurice" Afrique Contemporaine, no. 152, 4 ème. trimestre, pp. 16-26.
18. DURAND, J.P. et Joyce (1975), *L'île Maurice quelle indépendance? La reproduction des rapports de production capitalistes dans une formation sociale dominée*, Paris, Édition Anthropos.
19. ERIKSEN, Thomas Hylland (1990), "Linguistic Diversity and the Quest for National Identity; the Case of Mauritius" Ethnic and Racial Studies vol. XIII, no. 1, pp. 1-24.
20. FAVOREAU, Louis (1970), *L'île Maurice*, Paris, Berger-Levrault.
21. FERRÉOL, G. (1991), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand, Collin.
22. GAULME, Françoise et VERDIER, Isabelle (1989a), "«Maurice 1989», Marchés Tropicaux et méditerranéens, no. 2302, 22 décembre, pp. 3699-3727.
23. GAULME, Françoise et VERDIER, Isabelle (1993), "«Spécial Maurice, Marchés Tropicaux et méditerranéens, no. 2463, 22 janvier, pp. 203-291.
24. GEORGE, Susan (1992), *«The Debt Boomerang: How Third World Debt Harms Us All»* Boulder, San Francisco, Westview Press.

25. HEIN, C. (1981a), "Employment of Women in Mauritian Industry: Opportunity or Exploitation", International Labour Organisation (ILO), Genève, ILO.
26. HEIN, C. (1982b), "Factory Employment, Marriage and Fertility: the Case of Mauritian Women" International Labour Organisation (ILO), Genève, ILO.
27. HEIN, C. (1984c), "Des emplois pour les femmes: les industries manufacturières d'exportation à Maurice", Revue internationale du travail, vol. II, no. 123, avril, pp. 269-286.
28. HOUBERT, J. (1981), "Mauritius: Independence and Dependence", Journal of Modern African Studies, vol. XIX, no. 1., mars, pp. 75-105.
29. International Labour Organisation (ILO) (1984), "Women Work and Demographic Issues: Report of an ILO/UNITAR Seminar", Tashkent, USSR, 11-19 oct. 1983.
30. Jeune Afrique, no. 1708, 30 sept. à 6 oct. 1993, pp. 46-47.
31. KEARNEY, Richard C. (1990), "Mauritius and the NIC Model Redux: or, How Many Cases Make a Model?", Journal of Developing Areas, vol. II, no. 24, janvier, pp. 195-216.
32. KHALLOUF, J. et PACAUT, P. (1982), *Nouveau espoirs de développement chez les pauvres*, Paris, Centurion.
33. KURIAN, George Thomas, *Encyclopédie du tiers-monde*, 4ème édition, vol. II, 1992.
34. LAMUSSE, Roland (1980), "Labour Policy in the Plantation Island", World Development, vol. XII, no. 8, décembre, pp. 1035-1050.
35. LATHAM KOENIC, Alfred (1985), "Mauritius the Road to Recovery", The Round Table, no. 293, janvier, pp. 30-34.
36. LAU THI KENG, Jean Claude (1991), *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, Paris, L'Harmattan.
37. MANNICK, A.R. (1979a), *Mauritius: The Development of a Plural Society*, Nottingham, Spokesman.

38. MANNICK, A.R. (1982), *Modern Mauritius: The Politics of Decolonization*, Bloomington, Indiana University Press.
39. MANNICK, A.R. (1989), *The Politics of Change*, Southampton, Dodo Books.
40. Marchés Tropicaux et méditerranéens (1991), no. 2365, 8 mars, pp. 631.
41. Marchés Tropicaux et méditerranéens (1993), no. 2531, 3 juin, pp. 1140.
42. Masset, Pierre (1970), *Les 50 mots du Marxisme*, Paris, Privat.
43. MINISTRY OF ECONOMIC PLANNING AND DEVELOPMENT OF MAURITIUS (1974), "Mauritius Economic Survey : 1972-1974", Government Printer: s.l.
44. MOURBA, Souresh (1979), *Misère Noire (ou réflexions sur l'histoire de l'île Maurice)*, Port-Louis, Ile Maurice, Swan Printing.
45. NAPAL, D. (1984), *British Mauritius 1810-1948*, Port-Louis, Ile Maurice, Hart Printing.
46. NOREL, Philippe (1986), *Nord-sud: Les enjeux du développement*, Paris, Syros.
47. OODIAH, Malenn (1992), *Les années décisives 1982-1992*, Ile Maurice, Centre de Recherche et de Documentation.
48. Bonaparte, Prince Roland (1890), *Premier Établissement des Néerlandais à Maurice*, Paris, Imprimé pour l'auteur.
49. PROSPER, Jean-georges (1993), *L'île Maurice au Sommet de la vague économique francophone*, Paris, L'Harmattan.
50. REITSMA, H. A., KLEINPENNING, J.M.G (1989), *Third World in Perspective*, The Netherland, Assen, Van Gorcum.
51. RILEY, J.N. et AMIT, H.R. (1975), "Mauritius Development Seminar, March 1975, National Development Seminar, Mauritius, 1975", Coady International Institute, St. Francis Xavier University, Antigonish, Nova Scotia.
52. RIVIERE, Lindsay (1982), *Historical Dictionary of Mauritius*, London, The Scarecrow Press.

53. ROBERT, Paul (1984), *Dictionnaire Le Petit Robert*, Paris, Le Robert.
54. ROBERTS, W. Matthew (1992), *Export Processing Zones in Jamaica and Mauritius*, San Francisco, Mellen Research University, Press.
55. SELWYN, Percy (1980), "Smallness and Islandness", World Development, vol. VIII, no. 12, décembre, pp. 945-951.
56. Sills, David L. (1968), *International Encyclopedia of the Social Sciences*, Macmillan Press.
57. STRAHM Rudolf H. (1986), *Pourquoi sont-ils si pauvres?*, Boudry, Suisse, Baconnière, 1986.
58. SZEREDAY, Z. (1974), "Maternal and Child Health and Family Planning: Final Report", W.H.O. Regional Office for Africa: Brazzaville, Congo.
59. TOUSSAINT, Auguste (1971), *Histoire de l'île Maurice*, Paris, Presse Universitaire de France. (coll. Que sais je?)
60. UNIENVILLE, Marie Claude Antoine Marie, Baron d' (1838), *Statistique de l'île Maurice et ses dépendances*, Paris, G. Barba.
61. WHITE R. Rodney (1993), *North South and the Environmental Crisis*, Toronto, University of Toronto Press.
62. WODAJO, D.M. (1975), "Higher Education and Middle Level Manpower: the Case of Mauritius", International Council for Educational Development, New York, N.Y.